



le Guide des étudiants internationaux

MONTPELLIER - NÎMES - PERPIGNAN

DEMARCHES ADMINISTRATIVES _____

FORMATION _____

10^e édition

LOGEMENT _____

VIE PRATIQUE _____

2009
2010





BIENVENUE EN FRANCE !

Ce guide est fait pour faciliter votre arrivée et votre installation à Montpellier, Nîmes et Perpignan.

Montpellier est la plus ancienne université du monde occidental. Aujourd'hui, ses trois universités, ses écoles, les deux universités de Perpignan et Nîmes et la présence de la plupart des grands organismes nationaux de recherche, font de cette Académie un site attractif. Le Plan Campus récemment décidé par l'Etat (325 millions d'euros pour rénover et agrandir le patrimoine immobilier), la constitution d'un PRES qui préfigure la fusion des trois universités montpelliéraines, la volonté des collectivités locales de réaliser les aménagements urbains nécessaires pour que la ville s'organise autour de son campus, préfigurent un avenir permettant à Montpellier de réussir son défi, devenir l'une des cent premières universités au classement de Shanghai.

Nous sommes heureux que, dans notre académie, un étudiant sur six soit un étudiant étranger. Nous souhaitons qu'ils soient encore plus nombreux à venir nous rejoindre, grâce à la qualité des formations proposées, à la convivialité de notre hospitalité, à l'agrément de la vie en Languedoc-Roussillon.

Tout est mis en œuvre pour faciliter votre insertion : une offre importante en matière de logements ou de restauration, mais aussi en matière culturelle ou sportive, vous est proposée.

Ce guide a pour mission de récapituler les démarches auxquelles vous devez procéder, mais aussi toutes les aides que vous pouvez obtenir. Il répond à des questions pratiques dans des domaines aussi variés que le logement, le transport, le budget, ou les loisirs.

Le Pôle Universitaire Européen (demain le PRES), le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (le CROUS) et les services des relations internationales des différentes universités doivent être vos premiers interlocuteurs. Ils restent, tout au long de l'année, à votre écoute et à votre disposition, pour répondre à vos questions, et favoriser ainsi votre insertion dans la ville et dans le cursus que vous avez choisi.

Je suis heureux de vous accueillir, je vous souhaite un bon séjour, des études intéressantes. Profitez de votre présence en France.

Christian PHILIP
Recteur de l'Académie de Montpellier
Chancelier des Universités

WELCOME TO FRANCE !

This guide is meant for you to make your arrival and your stay easier in Montpellier, Nîmes and Perpignan.

Montpellier is one of the oldest European universities. With its three universities, its schools, both Perpignan and Nîmes's universities, and most of the biggest national agencies of research, this local education authority is now an attractive site. The new PLAN CAMPUS, decided by the French government (325 million Euros dedicated to extend and renovate the real estate assets), the creation of the PRES representing the fusion of three universities of Montpellier and the willing of local communities in organizing the urban infrastructures around the campus, we will help Montpellier to rank among the selection of the first 100 Shanghai universities.

We are happy to say that one student out of six is an international and we hope, thanks to the improvement of the education given, our conviviality and the quality of life offered, that you will be numerous to choose our destination. In order to help your integration, infrastructures concerning accommodation, catering, sports and culture have been established.

This guide has been created to help you with all approaches you will have to deal with, concerning as well as the transport and the budget than the leisure surrounding.

The PRES (the cluster of the European universities), the CROUS (the Regional Centre of Universities and Schools Organization) and the universities' department of international relations are here all along the year to listen and support you, helping your integration by answering to any problems you would meet along your curriculum.

I am very happy to welcome you and I wish you all the benefits of interesting French studies.

Christian PHILIP
Education officer of the school authority of Montpellier
Chancellor of Universities

Sommaire

MONTEPELLIER (34 000)

2

I - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

4

A - AVANT DE PARTIR p. 4

B - À L'ARRIVÉE À MONTEPELLIER p. 6

- 1 - Inscription
- 2 - Titre de séjour
- 3 - Protection sociale

II - FORMATION

10

A - ÉTABLISSEMENTS p. 10

- 1 - Universités
- 2 - Grandes Écoles

B - ÉTUDES ET EXAMENS p. 12

- 1 - Structures d'accueil
- 2 - Inscription
- 3 - Le dispositif LMD
- 4 - Bibliothèques

C - VIE ASSOCIATIVE p. 14

- 1 - Représentation des étudiants dans les instances universitaires
- 2 - Syndicats et associations étudiants
- 3 - Maisons internationales et de cultures étrangères
- 4 - Solidarité internationale

D - COURS DE FRANÇAIS p. 18

III - LOGEMENT

20

A - LIEUX ET SUPPORTS D'INFORMATION p. 20

- 1 - Passages obligés
- 2 - Supports d'information

B - OFFRE PUBLIQUE p. 22

- 1 - Cités et résidences universitaires
- 2 - ACM - Office public d'Aménagement et de Construction de Montpellier
- 3 - Sociétés HLM

C - OFFRE PRIVÉE p. 23

- 1 - Résidences Services
- 2 - Les foyers
- 3 - Familles d'accueil
- 4 - Agences immobilières
- 5 - Les particuliers
- 6 - Hôtels pratiquant des formules au mois

D - AIDE AU LOGEMENT p. 26

E - INSTALLATION p. 27

- 1 - Espace Logement Étudiant
- 2 - Électricité et gaz
- 3 - Téléphone

F - ASSOCIATIONS D'INFORMATION ET DE DÉFENSE DES LOCATAIRES p. 27

G - PETIT LEXIQUE p. 28

IV - VIE PRATIQUE

29

A - BUDGET p. 29

B - SANTÉ/SOCIAL p. 29

- 1 - Le régime étudiant de Sécurité sociale
- 2 - Médecine préventive et services sociaux
- 3 - Adresses utiles

C - CULTURE ET SPORT p. 32

- 1 - Culture
- 2 - Sport

D - TRANSPORTS p. 34

- 1 - Se déplacer à Montpellier
- 2 - Se déplacer à l'extérieur

E - COMMUNIQUER AVEC SON PAYS p. 38

- 1 - Internet
- 2 - Téléphone
- 3 - La Poste

F - JOBS p. 40

G - RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS UNIVERSITAIRES p. 41

- 1 - Restauration
- 2 - Liste des restaurants et cafétérias universitaires

H - BANQUES p. 42

I - ADRESSES ET BONS PLANS p. 42

- 1 - Numéros d'urgence
- 2 - Adresses utiles
- 3 - Faire des photos d'identité
- 4 - Faire des économies

NÎMES (30 000)

44

- Premiers pas
- Formation
- Logement
- Supports d'information gratuits
- Transport
- Adresses utiles
- Bons plans

PERPIGNAN (66 000)

46

- Premiers pas
- Formation
- Logement
- Supports d'information gratuits
- Transport
- Adresses utiles

INDEX p. 48





Les études supérieures à Montpellier sont organisées autour de trois grands secteurs géographiques :

Le Nord

Avec les campus de l'université Montpellier II (Sciences, École de chimie, IUT), de l'université Paul Valéry (Montpellier III Lettres), le complexe international Agropolis, L'École d'architecture, ainsi que certaines filières de l'université Montpellier I : Hôpitaux, Odontologie, Pharmacie, Sport

Le Centre

Avec le Droit, le premier cycle de Médecine (université Montpellier I), l'École des Beaux-arts, le Conservatoire de Musique

Le Sud

Avec le campus de Richter de l'université Montpellier I (Sciences économiques, Gestion, AES)

Vous trouverez à Montpellier plusieurs lieux d'accueil qui vous guideront dans vos démarches.

Le Point Accueil Étudiants Internationaux du Pôle Universitaire Européen

Les étudiants internationaux, quels que soient leur nationalité, leur établissement d'accueil et leur niveau d'études sont accueillis par une équipe d'étudiants multilingues.

Ce service permet d'accomplir les formalités administratives (carte de séjour), remplir le dossier CAF, trouver un logement, recevoir des conseils, disposer d'une importante documentation, consulter Internet.

163, rue Auguste Broussonnet (Rez-de-Chaussée de l'Institut de Botanique) - 34090 Montpellier

Ouvert de septembre à novembre de 10h à 17h, de décembre à mai de 14h à 17h et le reste de l'année sur rendez-vous.

Tél. 04 67 41 67 87 - Fax 04 67 41 93 34

Tramway : arrêt place Albert 1^{er} (ligne 1)

accueil@poluniv.univ-montp2.fr · www.poluniv-mpl.fr

Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ Languedoc-Roussillon)

Soucieux d'aider tous les jeunes à trouver un logement, le CRIJ développe depuis plus de dix ans son service d'offres de logement, offres proposées par des particuliers à consulter gratuitement sur place ou sur son site Internet www.logement.informationjeunesse.fr

3, avenue Charles Flahault

Tél. 04 67 04 36 66

info@crij-montpellier.com · www.crij-montpellier.com

Ouvert le lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h et du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Bus 7 : arrêt La Pile et Tramway : arrêt Stade Philippiques (ligne 1)

Le CRIJ met aussi à votre disposition :

- Le Midi Libre, les Annonces Vertes en libre consultation,
- Une permanence juridique gratuite, le 1^{er}, 3^e et 5^e mercredi du mois de 14h à 17h,
- Un Point Cyb (6 postes avec accès Internet gratuit), un Point CV (2 postes en consultation gratuite), un Point CAF pour les demandes d'allocations et les déclarations de ressources sur Internet (1 poste en consultation gratuite), un Point Phone,
- Une documentation nationale et régionale sur 9 secteurs concernant les jeunes : organisation des études, formation métiers, emploi, formation continue, société et vie pratique (des informations pratiques sur la location d'un logement, les aides et des adresses pour un hébergement temporaire par exemple), loisirs, vacances, pays étrangers et sports, mais aussi des services : offres de jobs, de stages (www.infostages.com),
- Animation thématique autour du logement en septembre et de l'emploi en mars.

Enfin, le CRIJ anime un réseau régional de bureaux et points d'information jeunesse, auquel vous pouvez également vous adresser (liste sur demande au CRIJ et sur le site Internet).

Le CROUS de Montpellier

Bourses, logements, restauration, culture, emploi, service international ou social, le CROUS facilite votre vie étudiante en vous proposant de multiples services.

Connectez-vous sur www.crous-montpellier.fr pour retrouver le détail des services proposés.

2, rue Monteil - 34033 Montpellier CEDEX 1

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Tél. 04 67 41 50 00 - Fax 04 67 04 26 96

Tramway : arrêt Boutonnet

www.crous-montpellier.fr

international@crous-montpellier.fr

Service Accueil International ouvert sur rendez-vous de 9h à 12h - sans rendez-vous de 13h à 16h

Tél. 04 67 41 50 38 - Fax 04 67 41 50 29

LMDE - La Mutuelle des Étudiants

La LMDE-centre 601 est la seule mutuelle étudiante nationale, 1^{er} centre de sécurité sociale étudiante en France et à Montpellier. La LMDE a pour principale mission la protection sociale globale de l'étudiant : délégation de service public du régime obligatoire de sécurité sociale étudiante, gestion de l'activité complémentaire santé, proposition d'assurance individuelle, logement et véhicule.

Accueil des étudiants : 4, rue Jules Ferry Immeuble Le

Régent (en face de la gare SNCF, à côté de la TAM)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Tramway : arrêt Gare St Roch

Permanences hebdomadaires : Université Paul Valéry

Maison de l'étudiant (du mardi au jeudi de 11h à 15h)

et Béziers Agora (1, bd Duguesclin : se renseigner sur

place ou sur www.lmde.com ou au 32 60)

Accueil Téléphonique au 32 60 (dites LMDE)

Des conseillers à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h - serveur vocal 24h/24

Adresse postale : LMDE - 34959 Montpellier CEDEX 9
www.lmde.com

L'Espace Montpellier Jeunesse

Tout est répertorié : actualités, loisirs, sports, culture, voyages, séjours à l'étranger, jobs, logement, orientation professionnelle, stages.

Vous y trouverez aussi des services (point phone, minitel, ordinateur, photocopieur...).

8, rue Maguelone - 34000 Montpellier

Tél. 04 67 92 30 50 - Fax 04 67 92 36 82

Tramway : arrêt Comédie

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h

EGIDE (Centre Français pour l'accueil et les échanges internationaux)

Pour les stagiaires et boursiers EGIDE

4, rue Jules Ferry (face à la gare SNCF)

Tél. 04 67 58 92 12

Tramway : arrêt Gare St Roch

Office de Tourisme

Plans et guides de la ville, liste des hôtels.

Gare SNCF ou Esplanade Comédie

Tél. 04 67 60 60 60 - Fax 04 67 60 60 61





I - Démarches administratives



Plusieurs formalités doivent être accomplies à votre arrivée à Montpellier (inscription universitaire, Sécurité Sociale, carte de séjour...). Cependant vous devez avoir aussi effectué certaines formalités avant votre arrivée en France

A - AVANT DE PARTIR

Pour venir étudier en France, les formalités à accomplir sont fixées au niveau national. Le séjour doit se préparer bien à l'avance.

L'essentiel des démarches consiste à obtenir

- Une pré-admission dans un établissement d'enseignement: les procédures varient en fonction des pays (Union européenne ou hors Union européenne), du type d'établissement (Université, École, IUT...), de la filière de formation envisagée (langue, médecine...) et du niveau d'accès (Licence, Master ou Doctorat)
- Puis, pour les étudiants hors Espace Économique Européen, un visa de long séjour pour études.

Toutes ces formalités sont décrites

- Dans le guide « Je vais en France », édité chaque année par le CNOUS et disponible dans tous les Consulats et sur le site web www.cnous.fr (français)
- Dans les autres sites nationaux :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr (français) : rubrique Europe et International > Mobilité des Etudiants > Venir étudier en France
www.diplomatie.gouv.fr/fr (français, anglais, espagnol, allemand, arabe, chinois) : rubrique Espace Etudiant > Etudier en France
www.campusfrance.org (français, anglais, espagnol, arabe, bulgare, grec, portugais, chinois, indonésien, russe, vietnamien, japonais, turc, thaï...)
www.egide.asso.fr (français, anglais)

Pour obtenir les adresses des Services culturels, ambassades et consulats français à l'Étranger, consultez le site : www.expatries.org (rubrique Annuaire).

Consulats et représentations consulaires à Montpellier

Algérie - Consulat général

12, bd des Arceaux
Tél. 04 67 54 54 15

Allemagne - Consulat honoraire

Maison des Relations Internationales
14, descente en Barrat
Tél. 04 67 60 75 46

Belgique - Consulat honoraire

705, Rue St Hilaire
Tél. 04 67 10 77 77

Danemark - Consulat honoraire

Espace Pitot - 110, place Jacques Mirouze Bât B
Tél. 04 67 04 32 18

Espagne - Consulat général

24, rue Marceau
Tél. 04 67 58 20 21

Italie - Consulat Honoraire

Maison des Relations Internationales
14, descente en Barrat
Tél. 06 59 42 33 05

Grande Bretagne - Consulat honoraire

271, Le Capitole - bât A - 64, rue Alcyone
Tél. 04 67 15 52 07

Malte - Consulat Honoraire

370, rue du Lavandin
Tél. 04 67 69 22 69

Maroc - Consulat général

16, rue Rémy Belleau
Tél. 04 67 06 88 30

Monaco - Consulat honoraire

3, rue Maguelone - Tél. 04 67 58 37 66

Tous les consulats étrangers en France :
www.expatries.org/annuaires/repdiplr.asp

CONSEILS

Pour que les formalités à l'arrivée soient simples il ne faut pas oublier d'emporter :

Pour tous les étudiants

- L'attestation de pré-admission dans l'établissement d'enseignement supérieur choisi
- 4 extraits d'acte de naissance, traduits en français et légalisés par un service officiel français
- Le diplôme de fin d'études secondaires et s'il ne donne pas directement accès à l'enseignement supérieur, l'attestation de réussite à l'entrée à l'université, traduits en français et légalisés par un service officiel français

Pour les étudiants de l'union européenne (27 pays), de l'espace économique européen (Islande, Lichtenstein, Norvège) et de Suisse

- Le passeport ou la carte d'identité
- La Carte Européenne d'Assurance-maladie (nominative, individuelle et valable un an) ou un formulaire communautaire (E 111 et E 128), rempli au nom de l'étudiant et tamponné par l'organisme de leur pays.

Pour les étudiants des autres nationalités

- Le passeport contenant un visa long séjour pour études « CESEDA L 313-7 » ou « étudiant » « D xxx »
- Le justificatif de ressources (attestation de bourse ou prise en charge d'une personne résidant en France avec pièces justificatives, ou attestation de versements de fonds sur un compte bancaire d'un montant minimum de 427 euros par mois, ou attestation bancaire)

(Attention, le budget type mensuel d'un étudiant s'élève à 800 euros, et à 1 800 euros pour le premier mois).

Démarches administratives

Norvège – Consulat honoraire

5, Quai Aspirant Herber BP 115 – 34202 Sète
Tél. 04 99 57 21 40

Pays-Bas – Consulat honoraire

Maison des Relations Internationales
14, descente en Barrat
Tél. 04 67 60 90 20

Suède – Consulat honoraire

8, Rue Eugene Lisbonne – Tél. 04 67 60 37 72

Suisse – Consulat honoraire

66, allée Agnès Mac Laren – Tél. 04 67 54 98 18

B - À L'ARRIVÉE À MONTPELLIER

1 - Inscription

Les étudiants internationaux qui viennent à Montpellier dans le cadre d'un accord intergouvernemental ou interuniversitaire doivent dès leur arrivée se diriger vers l'organisme qui est chargé de les accueillir (CROUS, EGIDE, bureau Erasmus ou service des Relations Internationales de l'établissement). Il leur sera indiqué les démarches à accomplir pour obtenir leur carte d'étudiant.

Tous les autres étudiants doivent s'adresser au bureau des étudiants étrangers, lorsqu'il existe, ou bien au bureau des inscriptions de l'établissement dans lequel ils sont pré admis. L'obtention d'un certificat de scolarité ou d'une carte provisoire d'étudiant est la première démarche à accomplir. La carte définitive d'étudiant est délivrée après l'obtention de la carte de séjour.

La carte d'étudiant est un document capital

C'est elle qui prouve votre qualité d'étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur.

Elle comporte des données importantes comme le paiement des droits d'inscription, l'affiliation à la sécurité sociale, l'inscription à la bibliothèque universitaire. Elle vous sera indispensable pour passer les examens, avoir un job... Et c'est avec elle que vous obtiendrez de multiples réductions auprès des organismes culturels, sportifs, dans les cinémas et auprès des commerçants. Gardez-la toujours sur vous et par précaution faites en une photocopie (comme de tous vos documents officiels d'ailleurs...).

Voir les adresses des établissements page 10 à 12. Lors de l'inscription, seront effectuées également les démarches pour l'inscription au régime de sécurité sociale étudiante (cf. chapitre « protection sociale » page 8).

Après l'obtention de la carte provisoire d'étudiant ou du certificat de scolarité, la deuxième procédure administrative peut être entamée: la demande de titre de séjour.

2 - Titre de séjour

En application du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), les étudiants ressortissants de l'Union européenne*, de l'Espace économique européen** et de la Confédération helvétique n'ont plus de titre de séjour « étudiant » à demander pour étudier et travailler.

Seuls les étudiants ressortissants de Bulgarie et de Roumanie doivent demander un titre de séjour pour exercer une activité professionnelle. Tous les autres étudiants étrangers qui viennent en France pour un séjour d'études, supérieur à trois mois, doivent demander une carte de séjour.

* UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République Slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède.

** EEE : UE + Islande, Lichtenstein, Norvège.

ATTENTION

Il est impossible de régulariser sa situation une fois en France si l'on est seulement muni d'un visa de court séjour (tourisme).

Les formulaires sont à retirer soit dans l'établissement d'enseignement, soit au Point Accueil Étudiants internationaux du Pôle Universitaire Européen, soit à la Préfecture. La carte de séjour est renouvelable chaque année. Les pièces à fournir sont légèrement différentes de celles d'une première demande qui sont décrites ci-après.

Pièces à fournir (première demande ou renouvellement : justificatifs quasiment similaires)

Passeport en cours de validité

Pour les étudiants de l'UE-EEE nécessitant un titre de séjour pour travailler, par exemple Bulgarie et Roumanie, peuvent fournir soit un passeport, soit une carte d'identité.

Visa

Les étudiants de l'UE-EEE et de Suisse sont donc dispensés de visa de long séjour pour études ainsi que ceux d'Andorre, Monaco, San Marin, le Saint-Siège.

Les autres étudiants doivent être titulaires :

- D'un passeport dont la durée de validité couvre la durée du séjour.
- D'un visa long séjour pour études CESEDA L 313-7 (« étudiant »)

Certains étudiants obtiennent un visa « dispense de carte de séjour ». Ils n'ont pas de demande à faire mais ils devront quitter le territoire français au plus tard le dernier jour de validité de leur visa (ils pourront travailler mais ils n'auront pas droit à l'aide au logement de la CAF).

Contrôle médical

Pour les premières demandes de titre de séjour, les étudiants (hors UE-EEE et les Suisses) doivent remplir une demande de contrôle médical auprès de l'ANAEM de Montpellier via la Préfecture de l'Hérault.

L'étudiant sera convoqué pour passer le contrôle. La carte de séjour est délivrée directement par l'ANAEM après ce contrôle et le paiement d'un timbre fiscal (OMI) de 55 euros.

Justificatif de domicile (documents datant de moins de 3 mois)

Contrat de location ou quittance EDF ou Télécom ou certificat d'hébergement et pièces justificatives.

Attestation de ressources (documents datant de moins de 3 mois)

Attestation de bourse, ou prise en charge d'une personne résidant en France avec pièces justificatives, ou attestation d'un versement de fonds sur un compte bancaire d'un montant minimum de 427 euros par mois (attestation de la banque du pays d'origine - en français), ou d'une somme minimum de 1 300 euros sur un compte bancaire en France.

Pour les ressortissants de l'UE (Bulgarie et Roumanie), une attestation manuscrite indiquant qu'ils disposent de « ressources suffisantes pour ne pas devenir une charge pour l'assistance sociale française » suffit.

Certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours.

Résultats ou diplômes de l'année précédente (pour un renouvellement de titre de séjour)

Photographies d'identité (avec le nom de l'étudiant au dos)

4 photos d'identité sur fonds blanc de format 3,5 cm x 4 cm (les photocopies de photographies ne sont pas acceptées)

Démarches administratives

Enveloppe timbrée

Une enveloppe timbrée (petit format) avec nom et adresse de l'étudiant.

Timbres

1 timbre postal de 0,56 euro pour affranchissement d'une carte-convocation fournie avec le formulaire de demande de titre de séjour (2 convocations dans le cadre d'un renouvellement).

Ensuite, sur convocation, l'étudiant ira retirer soit :

- À la Préfecture, le récépissé ou la carte de séjour (procédure de renouvellement).
- À l'ANAEM, après la visite médicale, la carte de séjour (procédure de 1^{re} demande).

Au Point Accueil Étudiants Internationaux du Pôle Universitaire Européen, les étudiants sont aidés par une équipe multilingue, formée aux procédures.

- Une attestation de dépôt de dossier (pouvant éventuellement faciliter les démarches auprès d'un logeur ou des services de police) est délivrée à l'étudiant.
- Les dossiers complets sont apportés tous les jours à la Préfecture.

Au Point Accueil Étudiants Internationaux, les étudiants peuvent également trouver de l'aide pour chercher un logement, remplir leur dossier de demande d'allocation logement (CAF), et des informations et de la documentation sur la vie universitaire à Montpellier.

3 - Protection sociale

Les étudiants étrangers ont accès au même régime étudiant de sécurité sociale que les étudiants français. Sous réserve de la régularité de leur séjour, tous les étudiants étrangers, quelle que soit leur nationalité, doivent s'affilier (s'inscrire) au régime étudiant de sécurité sociale par l'intermédiaire de leur établissement d'Enseignement Supérieur.

Le régime étudiant est un régime obligatoire. La couverture sociale s'étend du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Conditions d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale

Plusieurs conditions doivent être réunies.

Conditions de scolarité

L'établissement d'enseignement doit être agréé au régime étudiant; en principe, sauf quelques exceptions, tous les établissements d'enseignement supérieur sont agréés.

Conditions d'âge

Cette condition porte sur un maximum à ne pas dépasser et sur un recul possible de la limite d'âge. L'âge limite (art. R 381 5 du code de la sécurité sociale) est de 28 ans révolus, au jour de la rentrée, c'est-à-dire au 1^{er} octobre de l'année universitaire considérée et quelle que soit la date d'inscription.

Le recul de la limite d'âge est possible pour différents motifs :

- Civique

Pour les étudiants étrangers, recul d'un an possible si le service militaire a interrompu des études entamées en France, lesquelles avaient déjà permis leur affiliation au régime de sécurité sociale des étudiants.

- Raison médicale

Sous réserve d'accord du médecin-conseil de la CPAM. Elle permet un recul de la limite d'âge d'une ou plusieurs périodes de 6 mois pour maladie, maternité ou accident interrompant le cycle d'études ; 1 à 4 ans en faveur des étudiants atteints d'une infirmité permanente entraînant leur inaptitude à achever le cycle d'études avant 28 ans.

- Études particulières

Elles permettent un recul de la limite d'âge de 1 à 4 ans pour les étudiants inscrits en doctorat avant 28 ans; 1 an pour les étudiants inscrits en 6^e année de médecine; 1 à 4 ans, selon l'année d'inscription pour les étudiants en médecine préparant une spécialité dont la liste est fixée par arrêté ministériel; 1 an pour les étudiants inscrits en 6^e année de pharmacie.

Toutefois, sont dispensés de l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale

- Les étudiants ressortissants de l'Espace Économique Européen, s'ils sont titulaires pour toute l'année universitaire d'une Carte Européenne d'Assurance-maladie (CEAM) ou d'un formulaire E 111 ou E 128 ou E 106 ou E 121 ou d'une attestation d'assurance privée*.
- Les étudiants québécois, s'ils sont titulaires d'un formulaire 401 q 102 bis*.
- Les étudiants andorrans, s'ils sont titulaires d'un formulaire FRAND 4*.

* La couverture maladie doit avoir la même durée que celle de l'année universitaire et être exclusive de restrictions tarifaires ou de montant maximum à ne pas dépasser. L'année universitaire 2009/2010 s'étend du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010.

À défaut, ils devront s'inscrire obligatoirement au régime étudiant de sécurité sociale. En effet, en aucun cas, sauf exceptions ci-dessus, les étudiants ne peuvent être exonérés, même s'ils sont déjà affiliés à un régime public étranger ou à une assurance privée française ou étrangère.

Les étudiants inscrits en 2^e année du 2^e cycle de médecine et odontologie, ainsi que les étudiants de 5^e année de pharmacie dépendent du régime salarié.

Les formalités d'affiliation au régime étudiant de la Sécurité Sociale (par l'intermédiaire de l'établissement d'enseignement supérieur)

- Administrative : demande d'affiliation à faire lors de chaque rentrée universitaire.
- Financière : versement de la cotisation en même temps que les sommes dues pour les frais d'études (art. R 381 16 - R 381 21 du code de la sécurité sociale).

Pour l'année 2008/2009 : 195 euros

ATTENTION

L'exonération est de droit pour les boursiers du gouvernement français et les titulaires d'une bourse de l'Enseignement Supérieur, sur présentation du justificatif de la dispense. En cas de doute, la cotisation est due à titre conservatoire : le remboursement pouvant ensuite être effectué ultérieurement.

À Montpellier vous avez le choix entre deux organismes de Sécurité Sociale appelés centres payeurs

LMDE - La Mutuelle Des Étudiants

Centre 601

Le seul centre national de Sécurité Sociale étudiante.

4, rue Jules Ferry - Le Régent

Adresse postale :

LMDE - 34 959 Montpellier CEDEX 9

Tél. 32 60 (dites LMDE)

www.lmde.fr

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

MEP - Mutuelle des Étudiants de Provence

3, place de la Canourgue

Tél. 04 67 66 06 50

20, avenue du Dr Pezet

Tél. 0 825 081 881



II - Formation



Montpellier compte plusieurs dizaines d'établissements d'enseignement post baccalauréat publics et privés mais la majorité des étudiants étrangers est inscrite dans les universités :

Montpellier 1 : 3 637

Montpellier 2 : 1 695

Montpellier 3 : 3 063

Source : universités

A - ÉTABLISSEMENTS

1 - Universités

Université Montpellier 1

5, boulevard Henri IV - BP 1017
34 006 Montpellier CEDEX 1
Tél. 04 67 41 74 00 - Fax 04 67 41 74 56
www.univ-montp1.fr

Service des Relations Internationales - Espace Richter
Rue Vendémiaire - Bât E - CS 29555 - 34 961
Montpellier CEDEX 2

Tél. 04 67 82 12 56 - Fax 04 67 82 12 58
sri@univ-montp1.fr

Service information, orientation SCUJO
4, boulevard Henri IV - BP 1016
34 006 Montpellier CEDEX 1
Tél. 04 67 61 46 00 - Fax 04 67 61 46 12
scuio@univ-montp1.fr

UFR Droit : 5 497 étudiants

39, rue de l'Université - 34 060 Montpellier CEDEX 2
Tél. 04 67 61 54 00 - Fax 04 67 60 42 31
www.droit.univ-montp1.fr · sra@univ-montp1.fr

UFR AES Administration Économique et Sociale (Administration et Gestion) : 1 500 étudiants

Espace Richter - Bât B - Avenue de la Mer - CS 59640
34 960 Montpellier CEDEX 2
Tél. 04 67 15 84 60
dominique.deveaud@univ-montp1.fr
www.aes.univ-montp1.fr

UFR Sciences Économiques : 1 589 étudiants

Espace Richter - Bât C - Avenue de la Mer - CS 79606
34 960 Montpellier CEDEX 2
Tél. 04 67 15 84 50 - Fax 04 67 15 84 86
www.sceco.univ-montp1.fr

UFR Gestion - ISEM - Institut Supérieur de l'Entreprise de Montpellier : 2 340 étudiants

Espace Richter - Bât B - Rue Vendémiaire CS 19519
34 960 Montpellier CEDEX 2
Tél. 04 99 13 02 00 - Fax 04 99 13 02 10
www.isem.univ-montp1.fr · isem@univ-montp1.fr

UFR STAPS – Sciences du Sport et de l'Éducation physique : 2 000 étudiants
700, avenue du Pic Saint Loup – 34 090 Montpellier
Tél. 04 67 41 57 00 – Fax 04 67 41 57 08
www.staps.univ-montp1.fr

UFR Médecine : 5 762 étudiants
2, rue École de Médecine – CS 59001
34 060 Montpellier CEDEX 2
Tél. 04 67 60 10 00 – Fax 04 67 66 17 57
www.med.univ-montp1.fr · agmed@univ-montp1.fr

UFR Odontologie : 488 étudiants
545, avenue du professeur JL Viala
34 193 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 10 44 70 – Fax 04 67 10 45 82
www.odonto.univ-montp1.fr

UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques : 2 899 étudiants
15, avenue Charles Flahault – BP 14491
34 093 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 54 80 00 – Fax 04 67 54 80 39
www.pharma.univ-montp1.fr

**Université Montpellier 2
Sciences et techniques du Languedoc**
Place Eugène Bataillon – 34 095 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 14 30 30 – Fax 04 67 14 30 31
www.univ-montp2.fr
Service des Relations Européennes et Internationales
(même adresse)
Bât administratif, RDC
Tél. 04 67 14 30 46 · relint@univ-montp2.fr
Service information orientation SCUIO
CC 424 – Bât n° 7, RDC
Tél. 04 67 14 30 61/62/63 – Fax 04 67 14 30 31
scuio@univ-montp2.fr

UFR des Sciences : 5 931 étudiants inscrits à Montpellier
Tél. 04 67 14 30 34 – Fax 04 67 14 47 00
scol@univ-montp2.fr · www.ufr.univ-montp2.fr

IUT Montpellier : 2 091 étudiants
99, avenue d'Occitanie – 34 296 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 99 58 50 40 – Fax 04 99 58 50 41
www.iutmontp.univ-montp2.fr
scolarite@iutmontp.univ-montp2.fr

IUT Nîmes : 1 105 étudiants
8, rue Jules Raymu – 30 907 Nîmes
Tél. 04 66 62 85 00 – Fax 04 66 62 85 01
www.iut-nimes.fr

POLYTECH (Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier) : 876 étudiants
Tél. 04 67 14 31 60 – Fax 04 67 14 45 14
www.polytech.univ-montp2.fr
scola@polytech.univ-montp2.fr

IAE (Institut d'Administration des Entreprises) : 603 étudiants
Bât 29 cc28
Tél. 04 67 14 38 65 – Fax 04 67 14 42 42
courrier.iae@univ-montp2.fr · www.iae.univ-montp2.fr

IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) : 1 175 étudiants sur le site de Montpellier
2 place Marcel Godechot BP 4152
34 092 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 61 83 41 – Fax 04 67 61 83 67

Université Montpellier 3 – Paul Valéry
Route de Mende – 34 199 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 14 20 00 – Fax 04 67 14 20 52
www.univ-montp3.fr
Service des Relations Internationales
Bât administratif les « Guilhem » 212
Tél. 04 67 14 23 40 · info.ri@univ-montp3.fr
Service information orientation SCUIO
Bât Charles Camproux
Tél. 04 67 14 23 42 – Fax 04 67 14 24 74
scuio@univ-montp3.fr

UFR I : Lettres, arts, philosophie, linguistique (Bât H)
Tél. 04 67 14 25 67 · ufr1@univ-montp3.fr



Formation

UFR II : Études anglo-américaines, germaniques, slaves, néo-helléniques et orientales (Bât G)

ufr2@univ-montp3.fr
Département de Langues Étrangères Appliquées
Tél. 04 67 14 25 18
languesetr@univ-montp3.fr

UFR III : Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement

Tél. 04 67 14 22 54 · <http://ufr3.univ-montp3.fr/>

UFR IV : Sciences Économiques, Mathématiques et Sociales

ufr4@univ-montp3.fr

UFR V : Sciences du Sujet et de la Société (Bât B)

Tél. 04 67 14 25 57

UFR VI : Langues Romanes et de la Méditerranée (Bât G)

Fax 04 67 14 24 13 · ufr6@univ-montp3.fr

2 - Grandes Écoles

École nationale supérieure de Chimie (ENSCM)

8, rue de l'École Normale - 34296 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 14 43 00 - Fax 04 67 14 43 53
www.enscm.fr
Relations Internationales
Tél. 04 67 14 43 63 · relinter@enscm.fr

École supérieure de commerce (SUP de CO)

2300, avenue des Moulins
34185 Montpellier CEDEX 4
Tél. 04 67 10 25 00 - Fax 04 67 45 13 56
www.supdeco-montpellier.fr
Relations Internationales (même adresse)
Tél. 04 67 10 26 40

Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes/Institut agronomique méditerranéen (CIHEAM/IAM)

3191, route de Mende - 34093 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 04 60 00 - Fax 04 67 54 25 27
www.iamm.fr · sciuto@iamm.fr

Montpellier Sup'Agro : centre international d'études supérieures en sciences agronomiques

2, place Viala - 34060 Montpellier CEDEX 1
Tél. 04 99 61 22 00 - Fax 04 99 61 29 00
www.supagro.fr

Composé de :

École nationale supérieure agronomique de Montpellier (Agro.M)

Institut des régions chaudes (ENSIA/SIARC et CNEARC)

Institut des Hautes Études de la Vigne et du Vin
Centre d'expérimentation pédagogique de Florac

B - ÉTUDES ET EXAMENS

Pour passer les examens dans de bonnes conditions, quelques précautions s'imposent. Entre autre il faut toujours arriver aux épreuves au minimum un quart d'heure à l'avance et être muni de sa carte d'étudiant ainsi que d'une pièce d'identité. Ces pièces sont demandées avant l'entrée dans la salle d'examen. Le repérage des lieux où se déroule l'examen doit être fait bien à l'avance pour éviter les mauvaises surprises. C'est dans les UFR que l'on peut avoir les informations sur les dates et lieux d'examens. Les renseignements sur l'emplacement des UFR sont donnés soit à l'accueil soit sur des panneaux installés dans l'université. Il est important, pour demander un renseignement à une UFR, de connaître ses heures d'ouvertures qui sont indiquées sur les portes des bureaux. Il est conseillé d'avoir toujours sur soi sa carte d'étudiant.

ATTENTION :

Il faut se présenter aux examens pour obtenir le renouvellement du titre de séjour

1 - Structures d'accueil

Les universités possèdent des structures d'accueil pour les étudiants étrangers : il faut s'adresser au service d'accueil des étudiants étrangers ou au service des Relations Internationales selon les universités. Certains étudiants européens bénéficiant d'un séjour Erasmus détiennent une chambre réservée par leur établissement. Une situation particulière est celle des étudiants

du SESAM à l'université Paul Valéry qui suivent des cours par correspondance à l'étranger et passent leurs épreuves à Montpellier. Aucune possibilité de logement n'est prévue. L'étudiant doit donc se préoccuper de son logement. Il peut obtenir des renseignements auprès des organismes décrits page 20 à 26.

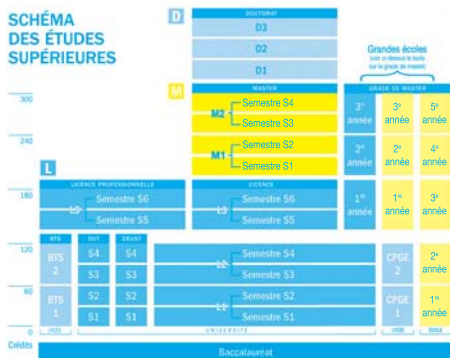
2 - Inscription

L'étudiant étranger en arrivant en France doit s'inscrire auprès de l'établissement où il a effectué sa pré-inscription pour obtenir sa carte d'étudiant (carte définitive, provisoire ou certificat de scolarité selon les cas). Il aura ainsi effectué son inscription administrative. Il devra ensuite s'inscrire dans les groupes de TD (travaux dirigés), ou dans les cours auprès de ses professeurs : c'est l'inscription pédagogique. Enfin en milieu d'année, avant les premiers examens partiels il doit s'inscrire aux examens. Pour tout renseignement complémentaire sur les conditions d'inscription s'adresser aux UFR (Unité de Formation et de Recherche) des universités.

3 - Le dispositif LMD

L'architecture des études en France est fondée sur trois grades: Licence, Master et Doctorat (LMD) et sur une organisation des formations en semestres et en unités d'enseignements. Ce dispositif permet une plus grande mobilité internationale. La lisibilité des connaissances acquises est facilitée par la mise en œuvre du « Système Européen des Crédits Capitalisables et Transférables » (crédits ECTS).

LA CONFIGURATION DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES



4 - Bibliothèques

La vie universitaire d'un étudiant est ponctuée par les passages dans la ou les bibliothèques. À Montpellier, les bibliothèques des 3 universités (BU) sont regroupées en un service interuniversitaire, ce qui signifie que l'inscription dans la BU de votre filière est valable pour toutes les autres BU. Reliées entre elles par un réseau informatisé, vous pouvez emprunter, consulter, travailler dans n'importe quelle BU... La carte d'Agropolis est acceptée dans les BU. Elle y donne presque les mêmes droits que celle des universités.

Bibliothèques universitaires BIU (Bibliothèque Inter Universitaire)

www.biu-montpellier.fr

Droit Économie Gestion (Richter)

60, rue des États Généraux

Tél. 04 67 13 43 73 ou 75

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h

Médecine

(1^{er} cycle) 2, rue École de Médecine

Tél. 04 67 41 76 30

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

(2^e, 3^e cycle et recherche) UPM

641, avenue doyen Gaston Giraud

Tél. 04 67 41 58 15 - Du lundi au jeudi de 9h à 23h et

le vendredi de 9h à 20h

Odontologie

545, avenue du Pr Jean-Louis Viala

Tél. 04 67 10 45 77

Lundi au jeudi de 9h à 19h et vendredi de 9h30 à

12h15 et de 13h15 à 17h30

Pharmacie

15, avenue Charles Flahault - Tél. 04 67 04 30 70

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Staps

700, avenue du Pic Saint Loup - Tél. 04 67 41 57 25

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

Sciences

Place Eugène Bataillon - Tél. 04 67 14 31 28

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h

Formation

IUT de Montpellier

99, avenue d'Occitanie - Tél. 04 99 58 50 18
Ouvert lundi, mardi, jeudi de 9h à 18h et mercredi et vendredi de 9h à 13h

Lettres (Université Paul Valéry)

Route de Mende - Tél. 04 67 14 20 08
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30, et le vendredi de 8h30 à 18h

Centres de documentation Agropolis

ENSAM, CNEARC, ENGREF, CEMAGREF, CILBA, CIRAD, INRA, IRD

Adresses et horaires : consultez www.agropolis.fr

Bibliothèque américaine

1^{er} étage de la BU - Droit Économie Gestion
60, rue des États Généraux (Richter)
Tél. 04 67 13 43 99
Ouvert lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 10h à 18h30
www.bibliotheque-americaine.com

Bibliothèques et médiathèques de la ville

Montpellier Agglomération dispose d'un réseau de 7 médiathèques. La Médiathèque propose l'ensemble des supports d'information (CD, CD-Rom, DVD, logiciels, accès Internet, livres, journaux, musique...) et 2 bibliothèques.

Médiathèque centrale Émile Zola

Quartier centre-ville
218, Aéroport international - Tél. 04 67 34 87 00

Médiathèque centrale Federico Fellini

Quartier centre-ville - Place Paul Bec
Tél. 04 99 06 27 47
6 médiathèques de quartier : Victor Hugo, Jean-Jacques Rousseau, Federico García Lorca, William Shakespeare, Jean-Paul Sartre, Paul Langevin.
Pour tout renseignement : www.montpellier-agglo.com

C - VIE ASSOCIATIVE

En cas de difficultés ou de coup dur vous pouvez vous adresser aux associations et aux syndicats étudiants qui peuvent vous apporter une aide effective suivant leur capacité et leur volonté réelle de s'impliquer dans la vie sociale de l'étudiant. Il existe une Maison de l'Étudiant dans les 3

universités de Montpellier.

À l'université Paul Valéry il existe une Maison de l'Étudiant où les membres des associations et des syndicats étudiants peuvent se retrouver. Certaines proposent aussi des activités culturelles ou de loisirs. Il est important de connaître la « philosophie » de chacune de ces organisations si vous voulez qu'elles vous aident selon vos désirs, que vous vouliez avoir une activité en commun avec elles ou y adhérer. Elles vous font bénéficier de leur service et vous permettent de participer à la vie de l'université. L'engagement de tous est nécessaire dans la vie de votre université pour défendre les droits des étudiants et améliorer les conditions d'études.

Pour connaître les coordonnées des associations sportives et culturelles, clubs, BDE (bureau des étudiants)... De votre établissement, adressez-vous à l'accueil des services administratifs, consultez les panneaux d'affichage, renseignez-vous dans les cités universitaires ou auprès d'autres étudiants.

1 - Représentation des étudiants dans les instances universitaires

Les élections au sein de l'université sont un moment de cette participation à la vie universitaire. La représentation étudiante au sein des conseils centraux des universités est renouvelée tous les deux ans. Il s'agit du **CA** (Conseil d'Administration), du **CEVU** (Conseil des Études et de la Vie Universitaire) et du **CS** (Conseil Scientifique).

Le **CA** est l'instance exécutive de l'Université. Il vote le budget. Il est composé d'élus : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques et de personnalités extérieures.

Le **CEVU** est un conseil consultatif dont le travail porte sur la vie universitaire, l'enseignement et les diplômes. C'est le conseil où les étudiants sont représentés en plus grand nombre.

Le **CS** est consulté sur les questions de recherche. Seuls les étudiants de 3^e cycle peuvent être représentés.

Lors de toutes les élections au sein de l'université, tous les étudiants sont électeurs. Vous devez vous munir de votre carte d'étudiant pour pouvoir voter. Renseignez-vous sur les dates et lieux où se déroulent ces élections.

Après les élections aux conseils centraux, sont mises en place des commissions qui s'occupent de questions spécifiques de la vie étudiante : commission sociale... composées en partie d'étudiants. Au sein des UFR il y a aussi des élections pour mettre en place les conseils d'UFR. Leur rôle est consultatif mais essentiel. Au niveau régional les étudiants élisent des représentants au Conseil d'Administration du CROUS. N'oubliez pas de voter.

2 - Maison des étudiants

Chaque université dispose d'une maison ou d'un bureau des étudiants qui pourront vous informer sur toutes les associations et syndicats actifs au sein de votre campus...

Université Montpellier I

Bureau de la vie étudiante - 5, bd Henri IV - CS 19044
34 967 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 67 60 11 87 · vpe@univ-montp1.fr

Université Montpellier II

Maison des Étudiants
Place Eugène Bataillon - 34 080 Montpellier
Tél./Fax 04 67 14 49 37 · mde@univ-montp2.fr

Université Montpellier III

Maison des étudiants
Route de Mende - 34 199 Montpellier CEDEX 5
Bât. Charles Camproux - Tél./Fax 04 67 14 55 25
maison.des.etudiants@univ-montp3.fr

3 - Maisons internationales et de cultures étrangères

Consultez également la liste complète des associations de Montpellier : www.montpellier.fr

Maison des Relations Internationales (Ville de Montpellier)

Hôtel de Sully - 14, descente en Barrat
Esplanade Charles de Gaulle
Tél. 04 67 34 70 11 - Fax 04 67 34 70 71
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 18h

relations.internationales@ville-montpellier.fr

Source d'informations pratiques ouverte à tous. Accueil de nombreuses manifestations culturelles (expositions, réceptions, animations) et propose des représentations consulaires sous forme de permanences (RFA, Pays-Bas, Italie). Elle abrite, par ailleurs, la Direction municipale des Relations Internationales et la Maison de l'Europe.

Maison de l'Europe

Hôtel de Sully - 14, descente en Barrat
Esplanade Charles de Gaulle
Tél. 04 67 02 72 72 - Fax 04 67 02 72 73
www.europelr.free.fr et europelr@europelr.eu
Ouvert le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Missions principales : l'information du citoyen, en collaboration avec les associations à connotation européennes et l'ensemble des partenaires intéressés par l'Europe. Elle favorise la construction d'une Europe fédérale et développe un climat de paix entre les peuples. Sur place, elle propose une base documentaire européenne, un centre de ressource européen local, à la disposition des particuliers, des écoles, des administrations et des entreprises, ainsi qu'une permanence sociale.

Adrilla

11, rue Guillaume Pellicier - Tél. 04 67 92 75 67
Aide les ressortissants des divers pays dans leurs démarches auprès des organisations et administrations françaises et étrangères.

Centre culturel Allemagne

Maison de Heidelberg
4, rue Trésoriers de la Bourse - 34 000 Montpellier
Tél. 04 67 60 48 11 - Fax 04 67 66 22 29
www.maison-de-heidelberg.org
info@maison-de-heidelberg.org
Contribue à la propagation de la langue et de la culture allemande. Échanges scolaires, universitaires, artistiques et professionnels.

Formation

Centres culturels Amérique du Nord

French American Center

4, rue Saint-Louis - Tél. 04 67 92 30 66

www.frenchamericancenter.com

info@frenchamericancenter.com

Rapproche la culture américaine de la France. Propose d'apprendre à mieux se connaître à travers les cours de langue, les échanges et l'animation culturelle.

Montpellier Hérault Québec

M. Gaubert

Tél. 04 67 44 62 69

Échanges socioculturels, sportifs, professionnels entre la France et le Québec.

Centres culturels Amérique du Sud

Centre culturel Los Andes (Comité du Chili)

M. Cortes - 06 15 92 40 37

Axe bahia (Brésil)

12, rue Charles Amans

axebahiatalita@hotmail.com

C'est le Pérou ! (Pérou)

40, avenue Georges Clemenceau - Tél. 04 67 34 06 89

Diffusion de la culture péruvienne et latino américaine. Organise des spectacles et conférences qui favorisent les échanges franco péruviens.

Centres culturels Angleterre

Maison de Cambridge

124, rue Pierre Cardenal - Tél. 04 67 43 58 82

Encourage les échanges éducatifs et culturels entre la région de Montpellier et celle de Cambridge.

British Cultural Association

8, rue du Bras de Fer - Book In Bar

Tél. 04 99 23 21 82

bca.secretary@gmail.com · bca-montpellier.com

Coordonne la propagation de la langue anglaise et les relations culturelles.

Centre culturel Arménie

Amicale Arménienne de Montpellier

Résidence Europa, bât Portugal

488, avenue du Père Soulas - Tél. 04 67 54 52 10

Rassemble les Français d'origine arménienne autour de leurs racines, porte assistance à l'Arménie.

Centres culturels Asie

Eurasia

Espace Martin Luther King - 27, Bvd Louis Blanc

Tel. 09 72 99 98 24

contact@eurasia-montpellier.org

eurasia-montpellier.org

Amitiés France Asie

M. Foache - 4 bis, rue du Grau - Tél. 04 67 66 14 18

Maintient des liens d'amitié entre la France et les populations asiatiques par des actions sociales, culturelles et sportives.

Amitié Franco Vietnamienne Comité

Hérault

7 bis, rue Raoux

Tél. 04 67 92 29 99 · aafv-34@yahoo.fr

Développe l'amitié entre les deux pays. Coopère et participe à des actions humanitaires. Solidarité.

Centre culturel Bulgarie

Vitosha - Association franco bulgare

125, avenue du Château d'Ô - Tél. 04 67 04 51 36

Organise des échanges culturels, artistiques et éducatifs entre la France et la Bulgarie.

Centre culturel Écosse

Association France Écosse

134, rue du Curat - Résidence Aurore - Bât F

Tél./Fax 04 67 79 01 58

Développe des relations socioculturelles entre la France et l'Écosse.

Centre culturel Espagne

Casa De España

Espace Jacques 1^{er} d'Aragon - 117, rue des États Généraux

Tél./Fax 04 67 58 83 08

Développe des liens culturels parmi la communauté espagnole. Groupe de danse sévillane.

Centre culturel Grèce

Euro Grèce France

Espace Martin Luther King - 27, bd Louis Blanc

Tél. 06 13 54 35 36 - Fax 04 67 60 21 09

euro_grece_france@yahoo.fr

Développe la solidarité entre la France et la Grèce au sein de l'Europe. Développe les échanges culturels, économiques et sociaux.

Centre culturel Indonésie

Amicale franco indonésienne de Montpellier (AFIM)

M. Bordji - 1 460, rue du Professeur Joseph Anglada
Tél. 04 67 52 04 44

Favorise les échanges culturels, les initiatives amicales et humanitaires et tous types de relations.

Centre culturel Irlande

Irlande Culture et Musique

124, rue Pierre Cardenal - Tél. 04 67 03 15 61

Promotion et expression de la musique et de la culture irlandaise sous forme de rencontres, soirées, conférences. Bibliothèque de livres, cassettes et vidéos.

Centre culturel Israël

France Israël - Alliance Général Koenig

160, avenue du Val de Montferand - Res. Le Vallespir
Tél. 04 67 60 98 80

Connaissance du pays d'Israël et solidarité avec l'État hébreu.

Centre culturel Italie

Centre culturel italien Societa Dante Alighieri

25, rue Sainte Ursule

Tél./Fax 04 67 60 27 82 · dante.montpellier@yahoo.fr

Bibliothèque, vidéothèque et diverses manifestations culturelles (conférences, soirées, voyages), cours d'italien adultes tout niveau.

Centres culturels Pays Scandinaves

Centre culturel franco nordique

21, avenue Guillaume Pellicier

34 270 Saint Mathieu de Trévières - Tél. 04 67 55 72 65

www.centreculturelfrancoNordique.legrou.net
centreculturelfrancoNordique@legrou.net

Scand'Oc club

M. Grenabo

259, rue du 56^e Régiment d'Artillerie

Tél. 04 67 27 50 47

Réunit les Scandinaves, maintient leurs traditions et leurs intérêts. Échanges entre les jeunes scandinaves et étudiants dans la région. Aide les Scandinaves à s'installer dans la région.

Centre culturel Pologne

Club Franco Polonais

11, square Cézanne Résidence Fontaine St Clément
Tél. 04 67 85 73 18 · clubfranco-polonais@yahoo.fr

Diffuse la culture polonaise en France. Activités culturelles et sociales franco polonaises. Cours de langue. Actualités éco. et touristiques.

Centre culturel Portugal

Casa Amadis

117, rue des États Généraux

Tél. 04 67 63 59 58 · amadis_montpellier@yahoo.fr

Défense et promotion de la diffusion de la culture lusophone (lettres, arts, sciences humaines et gastronomie) à Montpellier (+ bibliothèque lusophone).

Centre culturel Russie

Amitiés Russes

Espace Martin Luther King - 27, boulevard Louis Blanc

Tél. 04 67 41 33 89 · <http://amitieres-russes.site.voila.fr>

Favorise la connaissance entre la France et les pays de l'ex-URSS, organise des manifestations.

Centres culturels Suisse

Société Helvétique de Montpellier

66, allée Agnès Mac Laren - Tél. 04 67 54 98 18

Réunions amicales des ressortissants et sympathisants suisses. Promotion des relations entre la France et la Suisse.

4 - Solidarité Internationale

MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre Peuples

27, boulevard Louis Blanc

MRI annexe Martin Luther King

Tél. 04 67 02 04 59 · mrap3@orange.fr

La CIMADE

28, rue du Faubourg Boutonnet - Tél. 04 67 06 90 36

www.cimade.org · montpellier@cimade.org

Permanences: jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Solidarité tiers-monde. Lutte contre le racisme.

Défense des droits des immigrés, accueil des réfugiés.

Formation

Maison des Tiers-Mondes

27, boulevard Louis Blanc

Espace Martin Luther King

Tél. 04 67 02 13 42 – Fax 04 67 02 13 42

<http://mtmsi.asso.free.fr> · mtmsi@wanadoo.fr

Permanences : mardi et jeudi de 14h30 à 18h30

Réunit une quarantaine d'associations de solidarités internationales et crée une synergie pour plus de solidarité pour le tiers-monde.

Propose sur place un fond documentaire Tiers-Monde unique dans la région.

D - COURS DE FRANÇAIS

Quel cours et dans quel objectif? Pour quel prix?

Tels sont les premiers critères à définir. Un certain nombre de critères permettent de choisir une école : la préparation à des diplômes reconnus, les équivalences de diplômes, le nombre d'heures de cours. Il est vivement conseillé de prendre contact avec les écoles et de comparer leurs offres de formation et leurs prix. Les prix varient en fonction du statut public ou privé de l'établissement, de la fréquence des cours, des autres activités proposées. Certaines écoles proposent en fin d'études un « certificat d'école » ou une « attestation ». Ces documents n'ont aucune valeur officielle. Si vous souhaitez poursuivre des études en France, ou si vous avez un projet professionnel précis, il est conseillé de préparer un diplôme ou un examen de langue française officiellement reconnu : DELF et DALF.

CONSULTEZ

Le site du Ministère des Affaires Étrangères :

www.diplomatie.gouv.fr Rubrique : Espace Étudiants > Apprendre le français

Organismes publics

Centre de français Langue Étrangère du Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
CIHEAM/IAMM

3 191, route de Mende – 34 093 Montpellier CEDEX 5

Tél. 04 67 04 60 02 – Fax 04 67 54 25 27

www.iamm.fr · cfl@iamm.fr

Cours individualisés à 29 euros l'heure.

Stage de communication et expression écrite ou cours collectifs du soir, 150 euros la session de 20h.

Institut d'Études Françaises pour Étudiants et Professeurs Étrangers – IEFÉ Université Paul Valéry Montpellier III

Route de Mende – 34 199 Montpellier CEDEX 5

Tél. 04 67 14 21 01 – Fax 04 67 14 23 94

<http://iefe.univ-montp3.fr> · iefe@univ-montp3.fr

Cours semestriels : 950 euros/semestre de 15 à 22 heures par semaine selon le niveau.

Cours d'été : 750 euros par mois en juillet août (4 semaines) et 1 100 euros cours et activités socioculturelles, 550 euros en septembre (3 semaines) 1 450 euros cours et activités socioculturelles avec logement.

Un chèque de 150 euros est demandé par session pour réservation.

Pôle Universitaire Européen

163, rue Auguste Broussonnet

Tél. 04 67 41 93 33 – Fax 04 67 41 93 34

poluniv@univ-montp2.fr

Cours destiné uniquement aux étudiants Erasmus.

Ces cours sont gratuits (seuls 50 euros sont demandés pour les frais de documentation) et se déroulent :

- Stage intensif (septembre / 2 semaines à raison de 4h par jour).
- Cours de soutien du 1^{er} semestre d'octobre à janvier (pendant 10 semaines à raison de 2h par semaine)
- Cours de soutien du 2nd semestre à partir de février, pendant 10 semaines à raison de 2h par semaine.

Un étudiant ne peut suivre qu'une seule session et chaque session donne droit à 3 ECTS, après évaluations.

S'adresser à Sandrine Bianciotto :

bianciotto@poluniv.univ-montp2.fr

Tél. 04 67 41 67 80

Organismes privés (liste non exhaustive)

La majorité des écoles propose plusieurs possibilités :

- Cours d'été (juillet, août, parfois en septembre), des cours semestriels ou à l'année,
- À différents niveaux (débutants, confirmés),
- Intensif ou standard,
- Cours particuliers ou en groupe.

Certaines proposent des activités socioculturelles en plus, voire même des logements. N'hésitez donc pas à consulter directement chaque école.

ABM - Anais Baurens Méditerranée

23, avenue Saint Lazare, Parc des Roses D
34 000 Montpellier

Tél. 04 67 02 75 00

www.abm-in-france.com · info@abm-france.eu

Cours de français pour étrangers, séjours culturels en France, cours particuliers à domicile, séjours linguistiques, cours d'anglais.

Accent Français

7, rue de Verdun - 34 000 Montpellier

Tél./Fax 04 67 58 12 68

www.accentfrancais.com · info@accentfrancais.com

Plusieurs formules de cours (standard, intensif, standard + 1 cours, cours académique, stage individuel) de durée variable.

Alliance Française

6, rue Bousairolles - 34 000 Montpellier

Tél. 04 67 58 92 74 - Fax 04 67 92 90 83

www.alliance-montpellier.org

alliance-francaise@alliance-montpellier.org

Cours intensifs toute l'année et l'été, cours semestriels, cours du soir, leçons particulières.

Institut Culturel Français - Association pour la Promotion des Rencontres entre Étudiants Étrangers et Français (APRE)

Siège administratif :

Le Prieuré II-F - 25, av. St Lazare

34 000 Montpellier

Tél. 04 67 72 22 77 - Fax 04 67 79 15 28

www.institutfrancaismontpellier.com

etudesfr@aol.com

École Klesse

1, rue Victoire de la Marne - BP 41008

34 006 Montpellier CEDEX

Tél. 04 67 92 66 58 - Fax 04 67 58 17 99

www.ecoleklesse.com · info@ecoleklesse.com

Cours standards, standards + préparation DELF/DALF, intensifs, particuliers, français commercial et du tourisme/hôtellerie...

ILA - Institut Linguistique Adenet

33, Grande Rue Jean Moulin - 34 000 Montpellier

Tél. 04 67 60 67 83 - Fax 04 67 60 67 81

www.ila-france.com · info@ila-france.com

Cours standards, intensifs, particuliers, préparation DELF-DALF, hébergement, activités extrascolaires.

Institut Linguistique du Peyrou

3, rue Auguste Comte - 34 000 Montpellier

Tél. 04 67 92 05 55 - Fax 04 67 92 30 10

contact@ilp-france.com · www.ilp-france.com

Cours intensifs, personnalisés...

Institut Européen de Français

(IMEF-Odyseea)

34, rue Saint Guilhem - 34 000 Montpellier

Tél. 04 67 91 70 00 - Fax 04 67 91 70 01

info@institut-europeen.com · www.institut-europeen.com

Cours de français pour étrangers, préparation aux études universitaires, stages pédagogiques, séjours linguistiques (cours, hébergement, activités culturelles, excursions).

Institut Privé Enseignement Supérieur (IPESup)

8, square Paul Cézanne - Résidence Saint Clément

34 080 Montpellier

Tél. 06 87 46 05 93 · ipes.formation@voila.fr

Montpellier Espace Langues

1 bis, rue de Verdun - 34 000 Montpellier

Tél./Fax 04 67 92 44 78

www.cours-francais-montpellier.com

espacela@free.fr

Cours de français pour étrangers, cours de langues étrangères, préparation aux diplômes DELF/DALF, organisation de séjours linguistiques, soutien scolaire, cours de langues en entreprise.



III - Logement



Si le jour de votre arrivée, vous n'avez pas encore votre logement, voici quelques adresses pour vous dépanner lors de vos premières nuits

Auberge de jeunesse

*Impasse de la petite Corraterie - Rue des Écoles Laïques
Tél. 04 67 60 32 22 - Fax 04 67 60 32 30 - Ouvert du 7/01 au 7/12 de 8h à 12h et de 15h à 24h, jusqu'à 2h pour les clients.*

montpellier@fuaj.org · www.hihostels.com

Réservations possibles depuis la France ou l'étranger minimum 48 heures avant.

S'adresser à une auberge de jeunesse ayant le symbole IBN (International Booking Network).

15,20 euros petit-déjeuner et draps compris, en chambres de 3 à 10 lits (94 lits)

L'adhésion internationale obligatoire, 11 euros pour les moins de 26 ans ou 16 euros pour les plus de 26 ans.

Guide des hôtels

*Eplanade Comédie - 30, allée Jean de Lattre de Tassigny
Tél. 04 67 60 60 60 - Fax 04 67 60 60 61*

www.ot-montpellier.fr · contact@ot-montpellier.fr

Ouvert (tous les jours de 9h à 18h30 en semaine, de 10h à 18h30 le jeudi, de 10h à 18h le samedi, de 10h à 13h et de 14h à 17h le dimanche et les jours fériés) du lundi au vendredi de 9h à 19h30, samedi de 9h30 à 18h et dimanche de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h (juillet, août, septembre).

Les réservations peuvent se faire par téléphone.

N'hésitez pas à vous exprimer en anglais.

Un guide des hôtels de Montpellier est disponible auprès de l'Office de Tourisme

A - LIEUX ET SUPPORTS D'INFORMATION

1 - Passages obligés

Il existe sur Montpellier plusieurs lieux incontournables où vous pourrez disposer d'une aide lors de votre recherche de logement et de votre installation.

Espace Logement Étudiant

Une seule adresse pour tout régler, de la recherche d'un logement à l'installation.

Du 6 au 31 juillet et du 17 août au 10 octobre.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Le Corum (Salon du Belvédère - Esplanade Charles de Gaulle) - Tramway : arrêt Corum

Renseignements : www.espace-etudiant.com

Le plus grand choix d'appartements : plus de 2000 annonces de logements, réactualisées chaque jour, en consultation gratuite.

Une aide personnalisée : vous êtes accueillis par des conseillers pour vous aider dans vos démarches.

Des outils mis à votre disposition : téléphone gratuit, 6 ordinateurs, des bornes d'accès Internet, tout en libre accès pour vous simplifier la vie.

Effectuez sur place, toutes vos démarches administratives auprès des stands des partenaires : Ville de Montpellier, CAF, LMDE, CROUS, LCL, Le Crédit Lyonnais, et bien d'autres (transport...).

CRIJ - Centre Régional Information Jeunesse

3, avenue Charles Flahault - 34094 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 04 36 66 - Fax 04 67 54 66 71

Ouvert le lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

www.crij-montpellier.com · info@crij-montpellier.com

www.logement.informationjeunesse.fr

Vous trouverez sur place de nombreuses offres de logements de particuliers consultables également sur le site web du CRIJ, des guides pratiques gratuits dont le Guide du Logement à Montpellier, des informations pratiques sur la location d'un logement, les aides et des adresses pour un hébergement temporaire ainsi que le Midi Libre, les Annonces Vertes en libre consultation.

Le CRIJ propose par ailleurs une permanence juridique gratuite, le 1^{er}, 3^e et 5^e mercredi du mois de 14h à 17h sans rendez-vous, un accès à Internet gratuit, un Point CV, un Point CAF pour les demandes d'allocations et les déclarations de ressources sur Internet et un Point Phone.

CROUS

Vous n'avez pas été admis dans un logement universitaire? Vous cherchez un autre type d'hébergement? Le CROUS offre un service spécifique en servant d'intermédiaire entre les

particuliers et vous : des petites annonces sont proposées en exclusivité, sans frais de dossier sur www.crous-montpellier.fr (remise à jour quotidienne).

Espace Montpellier Jeunesse

6, rue Maguelone

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h et de 12h à 17h pendant les vacances scolaires.

Tél. 04 67 92 30 50 - Fax 04 67 92 36 82

www.montpellier.fr · sej.dj@ville-montpellier.fr

L'Espace Montpellier Jeunesse met à votre disposition des dossiers logement pour étudiant, des petites annonces de logements de particuliers sur les panneaux d'affichage, ainsi que le Top Hebdo, le Paru Vendu et le Midi Libre en libre consultation.

Vous y trouverez aussi : des informations et des services (photocopieuse, ordinateur, Point Vidéo, Point Phone, Minitel).

Pôle Universitaire Européen

163, rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier

Tél. 04 67 41 93 33 - Fax 04 67 41 93 34

www.poluniv-mpl.fr · accueil@poluniv.univ-montp2.fr

Point Accueil Étudiants Internationaux ouvert de septembre à novembre de 10h à 17h, de décembre à mai de 14h à 17h et le reste de l'année sur rendez-vous.

Des étudiants multilingues aident les étudiants internationaux dans leurs recherches d'un logement et pour la demande informatisée d'aide au logement auprès de la CAF.

PHARE (action du Pôle Universitaire Européen et du CROUS de Montpellier)

Point Hébergement Accueil et Recherche pour les Étudiants internationaux

Soutien personnalisé à la recherche d'un logement, par une équipe d'étudiants (offres, aide à l'élaboration du budget, accès Internet, etc.)

De septembre à octobre 2009, du lundi au vendredi, de 10h à 17h, au Point Accueil Étudiants Internationaux du Pôle Universitaire.

Tél. 04 67 41 67 94 - Fax 04 67 41 93 34

Logement

2 - Supports d'information

Qu'ils soient gratuits ou payants, ils vous aideront dans la recherche de votre futur logement en vous proposant des annonces classées ou publicités de logements de particuliers et d'agences immobilières.

Les journaux gratuits

ParuVendu Montpellier

4, rue Maguelone - 34 000 Montpellier

Tél. 0800 102 102 (numéro vert, appel gratuit à partir d'un téléphone fixe)

infos@ParuVendu.fr · www.paruvendu.fr

Parution le mardi

Top Annonces Montpellier

11 rue Maguelone - 34 000 Montpellier

Tél. 0 890 710 717 (0,15 euro/min par téléphone fixe)

agenceinternet@spir.fr · www.topannonces.fr

Parution le lundi

Les journaux payants (chez vos marchands de journaux)

Les Annonces Vertes (hebdomadaire) : 2,50 euros

15, rue du Faubourg de Nîmes - 34 000 Montpellier

Parution le vendredi

Tél. 04 67 60 76 76 - Fax 04 67 60 41 42

www.annoncesvertes.com ·

annonces@annoncesvertes.com

Midi Libre

Abonnements-portage service lecteurs

Route de Sète Mas de Grille - 34 430 Saint Jean de Védas
N° à tarif spécial : 0 810 151 151 · www.midilibre.com

Les Guides Étudiants

- « Guide 1^{er} Logement » du CRIJ Languedoc-Roussillon
- « Étudier à Montpellier » édité par le CROUS et le Pôle, toutes les informations pratiques pour une installation en France
- Le Guide Étudiant du Logement de Montpellier
- « Info CROUS » le guide du CROUS à retrouver sur www.crous-montpellier.fr
- LINDIC, Le Guide-Plan Étudiant de Montpellier, www.lindic.fr

Ces guides sont distribués gratuitement à l'Espace Logement Étudiant, l'Espace Montpellier Jeunesse, au CRIJ, à la LMDE.

Vous pouvez aussi vous procurer LINDIC en le demandant par courrier et en n'oubliant pas de joindre une enveloppe affranchie à 2,22 euros (format 15x21 cm) à :

ÉTINCELLE

524, avenue de la Pompignane (réf. GE109)
34 000 Montpellier

B - OFFRE PUBLIQUE

1 - Cités et résidences universitaires

Le service d'Accueil des Étudiants Internationaux du CROUS propose des hébergements en cités ou en résidences universitaires.

Deux types de logements sont proposés selon les disponibilités :

- Dans les Cités, des chambres meublées de 9 m² à 10 m² en général, avec, à chaque étage, des sanitaires collectifs, des cuisines communes ainsi que des salles de travail... Après déduction de l'ALS, la redevance mensuelle pour les boursiers est de 81,21 euros pour les chambres ordinaires et de 108,94 euros pour les chambres avec sanitaires intégrés.
- Dans les Résidences, des logements meublés et équipés de type T1, T1bis et T2, de 18 m² à 40 m². Le montant moyen mensuel du loyer, hors charges d'énergie, pour un T1 est de 100 euros à 150 euros après déduction de l'APL. Les étudiants sont dispensés de taxe d'habitation dans les résidences du CROUS. Les cités et résidences peuvent également disposer de services collectifs tels que laverie, cafétéria, salle informatique ou parkings...

ATTENTION

Aucune garantie d'hébergement ne peut vous être donnée en raison du peu de places disponibles. Retrouvez la description détaillée des cités et des résidences universitaires du CROUS sur www.crous-montpellier.fr

2 - ACM - Office public d'Aménagement et de Construction de Montpellier

407, avenue du Professeur Étienne Antonelli
34 000 Montpellier

Tél. 04 99 52 75 00 · www.opac-montpellier.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et mardi de 14h à 16h.

3 - Sociétés HLM

L'Héraultaise - 1 025, rue Henri Becquerel
Parc Club du Millénaire - Bât 10 - Tél. 04 67 99 80 99
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Les logements sont situés à Montpellier et ses alentours. Des possibilités, il faut compter 3 semaines minimum.

C - OFFRE PRIVÉE

1 - Résidences Services

Les résidences services vous proposent des appartements meublés entièrement équipés regroupant de multiples services : laverie, cafétéria, gardiennage, parking...

QUARTIER CENTRE-VILLE ET PROCHE : Droit, 1^{er} cycle Médecine, Pharmacie, École de chimie

Le Clemenceau

1, rue Bourrely
Tél. 04 67 92 93 94 - Fax 04 67 92 93 84
info@leclenceau.com
www.residences-etudiants.com

L'Observatoire

1, rue Henri Guinier
Tél. 04 67 58 99 88 - Fax 04 67 58 97 34
info@residence-lobservatoire.com

Résidence Studéa Montpellier centre 1

68, cours Gambetta - Tél. 0 820 830 820
(0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Résidence Studéa Montpellier centre 2

7, rue des Amaryllis - Tél. 0 820 830 820
(0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Le Palatin

18, rue Frédéric Bazille
Antigone Immobilier - 12, place du Millénaire
Tél. 04 67 64 52 25 - Fax 04 67 65 96 65
Antigone.immobilier@wanadoo.fr

Le Campus Boutonnet

50, rue du Faubourg Boutonnet
Tél. 04 67 06 83 62
Agence Lamy : www.lamy.net

1. Vous êtes boursier(e) du gouvernement français ou de votre gouvernement géré par les services du CROUS

Votre hébergement sera assuré par le CROUS de Montpellier à votre arrivée en fonction des Disponibilités

2. Vous êtes boursier(e) du gouvernement français ou de votre gouvernement géré par les services d'EGIDE

Vous demanderez un hébergement auprès d'EGIDE

3. Vous êtes inscrit (ou allez vous inscrire) dans une université ou une école de Montpellier dans le cadre d'un programme d'échange interuniversitaire

Vous demanderez un hébergement auprès du service des relations internationales de l'établissement qui va vous accueillir

4. Vous n'êtes dans aucun des cas de figure précédents. Vous avez moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année d'inscription

- Vous vous inscrivez en Master Doctorat.
- Vous intégrez une Grande École, une Classe Préparatoire, l'IUT, une Section de Technicien Supérieur (établissements habilités)

Vous retirerez, à votre arrivée, un dossier d'hébergement auprès du service accueil des étudiants internationaux du CROUS

2, rue Monteil 34 033 Montpellier
Tram arrêt Boutonnet

Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 16h

Tél. (00) 33 4 67 41 50 38

Fax (00) 33 4 67 41 50 29

Date limite : 31 octobre 2009

Logement

Les Citadines « Sainte Odile »

195, rue du Pré-aux-Clercs (Sainte Odile)
Tél. 04 99 61 95 00 – Fax 04 67 52 62 19
www.citadines.com · sainteodile@citadines.com

Les Jardins de la Merci

14, rue de la Merci · Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy.net

Résidence des Arts

470, rue Léon Blum
Tél. 04 67 64 76 78 – Fax 04 67 65 96 05
www.igs-caprim.com

QUARTIER NORD : Univ. Montpellier 2, Sciences, IUT, Univ. Paul Valéry, Sport, Odontologie, Hôpitaux, Agropolis, Architecture

Résidence Studéa Euromédecine
Avenue du Professeur Viala – 34 070 Montpellier
Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Résidence Studéa Paul Valéry

120, avenue du professeur Émile Jeanbrau
Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Résidence Studéa Montpellier Nord

467, avenue du Major Flandre
Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Le Félibre

137, rue Jean Thuille – Tél. 04 67 06 83 62
Agence Lamy : www.lamy.net

Résidence Studéa Montferrand

545, avenue Val de Montferrand
Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Les Lauréades

220, rue Pioch Boutonnet
Tél. 04 67 72 66 18
www.icade-immobilier.com

Les Escholiers

240, avenue de Lodève
Tél. 04 67 75 11 91 – Fax 04 67 10 85 52
escholiers@wanadoo.fr

Stud'Club

222, rue François d'Orbay
Tél. 04 67 10 11 11 – Fax 04 67 10 11 22
montcel.studclub@wanadoo.fr

Campus Paul Valéry

135, rue de la Paquière · Tél. 04 67 06 83 62
Agence Lamy : www.lamy.net

Résidence de Bissy

Route de Ganges – 34 980 Saint Clément de Rivière
Tél. 04 67 52 55 55 – Fax 04 67 52 49 09
www.campusdebissy.com · bissy@wanadoo.fr

Victoria Garden

245 rue Antoine Jérôme Balard – 34 980 Grabels
Tél. 04 67 06 83 62
Agence Lamy : www.lamy.net

QUARTIER RICHTER : Économie, Gestion

Résidence Studéa Zuccarelli

22, rue Messidor · Tél. 0 820 830 820 (0,12 euro/min)
Agence Lamy : www.lamy-residences.com

Richter Premier

164, rue Frimaire
Tél. 04 67 06 83 62 – Fax 04 67 65 76 05
Agence Lamy (logements vides) · www.lamy.net

Les Hauts de Richter

510-540, rue Léonard de Vinci
Tél. 04 67 61 91 40 – Fax 04 67 61 91 42
www.le-sle.com · montpellier@la-sit.com

Les Olympiades

123, rue Nivose
Tél. 04 67 15 00 05 – Fax 04 67 64 11 92
www.grand-sud-accueil.com
montpellier@grand-sud-accueil.com

Le Parvis des Facultés

53, place Thermidor Ilot L
Tél. 04 67 15 47 47 – Fax 04 67 15 48 48

Les Citadines Antigone

588, boulevard d'Antigone - 34000 Montpellier
Tél. 04 99 52 37 50 - Fax 04 67 64 54 64
www.citadines.com · antigone@citadines.com

Le Kaelis

Montpellier Odysseum
1050, avenue du Mondial 98 - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 20 09 57
www.icade-immobilier.com

2 - Les Foyers

Ils mettent à votre disposition des chambres individuelles ou collectives avec douches et toilettes communes.

Foyer de jeunes travailleurs Castellane (mixte)

3, rue de la Vieille - de 9h à 20h
Tél. 04 99 61 46 61 - Fax 04 99 61 46 68
fjt-castellane@wanadoo.fr · www.fjt-montpellier.org

Fontcarrade (mixte)

543, rue Fontcarrade
Tél. 04 99 61 46 61 - Fax 04 99 61 46 62
(Géré par le foyer Castellane)
david@fjt-montpellier.org · www.fjt-montpellier.org

Autres foyers

Socadal (mixte)

14, rue Bonnard
Tél. 04 67 63 25 42 - Fax 04 67 54 25 93
foyer.bonnard@socadal.fr

Thersianum (filles)

6, rue des Carmélites
Tél. 04 67 63 55 49 - Fax 04 67 54 20 00
www.thersianum.fr · foyer.thersianum@wanadoo.fr

Carré du Roi (filles)

22 bis, rue du Carré du Roi
Tél. 04 67 63 47 09 - Fax 04 67 02 48 21
assocfoycarreduroi@numericable.fr

Le Ponant (mixte)

130, avenue de Palavas · Tél. 04 67 65 38 72

Foyer Centre 665

665, route de Mende · Tél. 04 67 63 21 68
Centre665@yahoo.fr

3 - Familles d'accueil

Résider au sein d'une famille française en louant une chambre est une solution sympathique mais pas forcément moins onéreuse que l'appartement individuel. Deux associations vous mettent en relation avec des familles d'accueil :

Accueil en Famille

63, impasse du Brestalou - 34070 Montpellier
Tél. 04 67 56 73 87
accueilenfamille@hotmail.fr

Accueil en France

214, rue Louis Lépine - 34000 Montpellier
Tél. 06 24 96 35 11 · Tél./Fax 04 67 64 96 65
ae.france@wanadoo.fr · www.aef-asso.fr
Place les étudiants dans des familles d'accueil.

Une nouvelle forme de logement chez l'habitant est également possible, sous la forme « d'un échange intergénérationnel ». Il s'agit de vivre, pour une participation aux frais modestes, chez une personne âgée en échange de moments partagés sur la base de la solidarité et de l'entraide, sans lien de subordination ni substitution à des professionnels de service à la personne. Cette forme d'hébergement convient à des étudiants discrets, respectueux de l'autre et de son environnement.

Concorda Logis

Accueil téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.
Tél. 04 67 54 95 12
contact@concordalogis.com · www.concordalogis.com
Association de rapprochement intergénérationnel

4 - Agences Immobilières

De très nombreuses agences existent à Montpellier. Lors de la signature du bail vous aurez à verser : les honoraires d'agence auxquels il faut ajouter la caution (1 ou 2 mois de loyer) et le premier mois de loyer. Les agences immobilières seront l'intermédiaire entre vous et le propriétaire.

Logement

Fédération Nationale de l'Immobilier

19, rue de la République (près de la Gare)

Tél. 04 67 92 71 00 - Fax 04 67 92 71 67

Vous trouverez gratuitement sur place des listes d'offre de locations qui sont proposées par des agents immobiliers FNAIM. Vous pouvez également vous connecter sur le site Internet français/anglais : www.fnaim.fr

5 - Les Particuliers

Vous trouverez leurs offres au CROUS, au CRIJ, à l'Espace Montpellier Jeunesse, chez les commerçants, dans la presse, sur Internet (par exemple www.paruvendu.fr, www.pap.fr, etc.).

6 - Hôtels pratiquant des formules au mois

De 305 euros environ à 450 euros par mois

Majestic

4, rue du Cheval Blanc

Tél. 04 67 66 26 85 (à partir d'octobre)

hotelmajestic34@yahoo.fr

Le Littoral

3, impasse Saint Sauveur

Tél. 04 67 92 28 10 (à partir de novembre)

benjamingoutman@hotmail.com

D - AIDE AU LOGEMENT

APL ou ALS sont des aides financières au logement versées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), que vous soyez locataire en cité universitaire, en foyer, à l'hôtel, dans une famille ou en appartement.

La demande s'effectue par saisie informatique www.caf.fr et s'adapte au fur et à mesure.

Le dossier : formulaire(s) et attestation de loyer (à faire remplir par le loueur) est imprimé immédiatement au nom de l'étudiant.

Devront être jointes les pièces suivantes

- Pour les étudiants de l'EEE : une photocopie du passeport ou de la carte d'identité.
- Pour les étudiants qui ne sont pas originaires de l'Espace Économique Européen : la photocopie de la carte de séjour.
- Pour les étudiants boursiers : une attestation de bourses.

CONSEIL

Vous pouvez remplir ce dossier CAF à l'Espace logement étudiant, au Pôle universitaire européen, au CRIJ, à l'antenne de la CAF ou dans les cités universitaires :

Les bureaux du Lez - Antenne de la CAF

524, avenue de la Pompignane

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Pour envoyer le dossier à la CAF, il faut attendre d'avoir l'ensemble des pièces justificatives.

Les dossiers complets peuvent être,

soit envoyés par la Poste à la

CAF 139, avenue de Lodève

34 943 Montpellier CEDEX 9

soit apportés à l'antenne étudiant avenue de la Pompignane.

Tél. 0 820 25 34 20 (0,11 euro/min)

INFORMATION

Le montant de l'aide s'élève de 15,25 euros à 187,35 euros selon votre situation particulière (ressources, situation familiale, lieu de résidence, loyer) et le type de logement.

LOCA PASS

Le Loca-Pass c'est :

- Une avance financière qui permet de financer la caution versée au bailleur
- Une garantie de paiement des loyers en cas de difficulté.

Cela permet au locataire, sous certaines conditions, de bénéficier d'une avance gratuite et remboursable avec un différé de 3 mois, de la caution.

Qui peut en bénéficier ?

Ce dispositif est ouvert aux étudiants boursiers français ou étrangers du gouvernement français, sur la base de l'avis conditionnel de bourse (ou aux étudiants salariés de moins de 30 ans, sous certaines conditions). Pour plus d'informations, visitez le site www.uesl.fr

Où s'adresser ?

- Aux offices HLM qui gèrent le Loca-Pass et instruisent les dossiers.
- Dans votre cité si vous résidez en cité universitaire.
- Au Comité Interprofessionnel du Logement (CILEO)

3, rue de Catalpas - 34070 Montpellier
Tél. 04 67 06 85 00 - Fax 04 67 92 10 98
www.cileo.fr - loca.pass@cileo.fr (dossier de demande d'aide
Loca Pass téléchargeable sur le site du Cileo et également
possibilité de remplir le dossier directement en ligne).

E - INSTALLATION

1 - Espace Logement Étudiant

Une seule adresse pour tout régler, de la recherche d'un logement à l'installation.
Du 6 au 31 juillet et du 17 août au 10 octobre 2009,
ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Le Corum (Salon du Belvédère - Esplanade Charles De Gaulle) - Tramway: arrêt Corum

Renseignements: www.espace-etudiant.com

Sur place, consultez gratuitement près de 2000 offres de logement (agence et particulier), du studio au T3, tous quartiers, appartements vides, meublés, équipés, neufs ou rénovés... Pour les adeptes de la coloco, des rencontres sont organisées. Trouvez sur place: la CAF, la Ville de Montpellier, la Région Languedoc-Roussillon, le CROUS, la LMDE, LCL Le Crédit Lyonnais, le Pôle Universitaire Européen...

2 - Électricité et gaz

Les démarches de demande d'abonnement, de résiliation ou de modification d'abonnement se font:

- Par téléphone au 0 810 060 333 (prix d'un appel local). 24h/24 et 7j/7.

- Par Internet pour le gaz sur le site www.dolcevita.gazdefrance.fr

Dépannage Électricité: Tél. 0 810 33 30 34 (prix d'un appel local)

Dépannage Gaz: Tél. 0 810 43 30 34 (prix d'un appel local)

Les Agences EDF-GDF

Agence Cœur de Ville - 17, rue du Pont de Lattes
Renseignements particuliers n° Azur 0 810 00 34 34
Agence La Paillade - 481, avenue de Barcelone

3 - Téléphone

Un grand choix des opérateurs de téléphonie fixe vous est proposé. Renseignements: sur Internet

F - ASSOCIATIONS D'INFORMATION ET DE DÉFENSE DES LOCATAIRES

Conseil juridique

ADIL (Association Départementale pour l'Information sur le Logement)

4 bis, rue Rondelet - Tél. 04 67 555 555

Par téléphone: pour une question ponctuelle à laquelle les conseillers juristes de l'Adil peuvent apporter une réponse précise et rapide.

Sans rendez-vous: pour rencontrer un conseiller juriste et obtenir des éléments de réponse à une question ou un problème ponctuel ne nécessitant pas de recherches ou l'examen approfondi de documents: agence Adil du lundi au vendredi, de 9h à 12h30

Sur rendez-vous: pour les projets d'accession (construction, acquisition...), d'investissements locatifs, la copropriété, la fiscalité, les contrats de construction ou les questions nécessitant des recherches ou l'analyse de documents: agence Adil du lundi au vendredi de 13h à 17h, prendre rendez-vous
Tél. 04 67 555 555 · www.adil34.org.

CIDF-CEDIFF de l'Hérault

(Centre d'information et de Documentation sur le Droit des Femmes et des Familles)

2, rue de la Vieille - Tél. 04 67 72 00 24

Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30
www.infofemmes.com

Espace Montpellier Jeunesse

6, rue Maguelone - Tél. 04 67 92 30 50

Défense des consommateurs

CGL (Confédération Générale du Logement)

Résidence Gènes bât 1 - 5, rue de Gènes

Tél. 04 67 03 30 84 · www.lacg.fr

Permanences le mercredi et le vendredi de 14h à 18h

CNL (Confédération Nationale du Logement)

1, rue Embouque d'Or - Tél. 04 67 60 60 13

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 13h

Logement

CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie)

Impasse Jonquet - Rue du Refuge - Tél. 04 67 60 31 10
www.clcv.org

UFC Que Choisir (Union Fédérale des Consommateurs)

3, rue Richelieu - Tél. 04 67 66 32 96
www.quechoisir.org
Permanences le mardi de 9h à 1h30, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

G - PETIT LEXIQUE

Assurance habitation

Elle est obligatoire et doit couvrir le domicile et la responsabilité civile (incendie, dégâts des eaux, bris de glace...).

Bail

C'est le contrat qui précise les règles d'occupation du logement.

Caution

Ce mot a deux significations :

- Dépôt de garantie (dépôt d'argent correspondant à 1 ou 2 mois de loyer à verser au moment de la signature du bail et rendu au moment du départ sous certaines conditions)
- Personne qui se porte « garant » - souvent appelée « caution solidaire ». Demandée par la plupart des Agences immobilières et par le CROUS. Généralement, le garant doit résider en France ou dans un pays de l'Union Européenne.

Charges locatives

Les charges locatives regroupent trois types de dépenses :

- Certains impôts
- Les dépenses collectives (minuterie, eau chaude)
- L'entretien des parties communes.

Vous payez les charges tous les mois, ajoutées au montant du loyer hors charges.

Colocation

Vous pouvez partager un logement, ce qui est une solution très économique : chaque colocataire a droit à une aide (voir rubrique aide au logement) et vous payez le loyer à deux.

Une condition : établir un bail aux noms de tous ceux qui occupent les lieux.

Pour trouver un colocataire, il suffit de consulter les petites annonces à l'Espace Montpellier Jeunesse, à l'Espace Logement Étudiant, au CROUS, au CRIJ, au Pôle Universitaire et même sur les panneaux prévus à cet effet sur votre lieu d'étude. Vous pouvez également passer vous-même des annonces.

Départ et préavis

Pour quitter votre logement, vous devez prévenir votre bailleur en lui adressant une lettre recommandée avec accusé de réception selon les délais fixés par le bail (en général de 1 à 3 mois) ou selon la règle commune : 3 mois avant le départ.

État des lieux

C'est la description de l'état du logement. Il doit être fait à votre arrivée et à votre départ, au moment de la remise des clés. Selon l'état des lieux constaté, la caution versée vous sera rendue dans sa totalité ou partiellement.

Frais d'Agence

Si vous vous adressez à une agence immobilière, elle vous demandera certainement des frais d'Agence correspondant à 1 mois de loyer sans charges.

Loyer

C'est le montant mensuel du prix à payer pour occuper le logement. Demander toujours quelles sont les charges qui sont comprises ou non.

RIB

Le Relevé d'identité bancaire ou postal est demandé pour la CAF pour l'attribution de l'aide au logement, ainsi que pour votre installation électrique et téléphonique. Le RIB vous est délivré par votre banque ou par la Poste dès l'ouverture du compte.

Taxe d'Habitation

Cette taxe d'habitation est obligatoire (impôts locaux). Vous devez payer les impôts locaux si vous occupez un logement au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le montant de la taxe dépend de la superficie du logement, de sa situation géographique et des annexes du logement (ascenseur, garage). Demandez à votre bailleur si vous devez payer cette taxe ou si elle est incluse dans les charges.



A - BUDGET

La loi française exige que l'étudiant étranger justifie de moyens suffisants d'existence soit un minimum mensuel de 430 euros pour les 1^{er} et 2^e cycle et 536 euros pour un 3^e cycle.

L'existence de ces ressources peut être prouvée notamment par :

- Une attestation de bourse d'études ;
- Une prise en charge par un répondant solvable établi en France ;
- Un ordre de virement permanent.

Ces 430 euros sont un minimum. Le budget du premier mois vous demandera un effort financier allant jusqu'à 1 800 euros (dépôt de garantie, assurance, adhésion à une mutuelle...).

Budget mensuel

Ce budget mensuel approximatif vaut pour un étudiant célibataire ne logeant pas en cité universitaire, c'est-à-dire pour le plus grand nombre :

Loyer (charges comprises)	370 euros*
Restauration	240 euros
Transports	32 euros
Fournitures universitaires	47 euros
Culture	47 euros
Loisirs	32 euros
Entretien	32 euros
TOTAL	800 euros

* Minimum

B - SANTÉ/SOCIAL

1 - Le régime étudiant de Sécurité sociale

Gestion du régime étudiant de sécurité sociale

Le régime étudiant de Sécurité Sociale est géré par des centres étudiants de sécurité sociale dont « LMDE - La Mutuelle des Étudiants ».

Vie Pratique

La LMDE procède aux remboursements des frais médicaux et pharmaceutiques et passe de nombreux accords avec des professionnels de santé pour éviter aux étudiants l'avance d'argent pour se faire soigner (tiers payant).

Taux et tarifs de remboursement de la sécurité sociale

L'étudiant est libre de choisir son médecin, son pharmacien ou son établissement de soins.

Toutefois, certains actes ne peuvent faire l'objet de remboursement que si la caisse de sécurité sociale, après avis du service médical et dentaire, accepte de les prendre en charge. C'est ce que l'on appelle « l'entente préalable ».

Tous les actes médicaux font l'objet d'un tarif de responsabilité : c'est la base du remboursement de la sécurité sociale.

Certains médecins sont autorisés à dépasser ces tarifs ; le remboursement est calculé sur la base du tarif de responsabilité. D'autres n'ont pas adhéré à la convention nationale avec les caisses de sécurité sociale, le remboursement est calculé sur la base d'un tarif fixé par décret (très faible).

Il est important aussi de savoir que pour les assurés au régime français, il est nécessaire de respecter le parcours de soins, la déclaration d'un médecin traitant, ... sous peine de remboursement bien moindre... Renseignez-vous plus en détail auprès de votre organisme français de sécurité sociale.

Mutuelle complémentaire aux prestations de la sécurité sociale : le ticket modérateur ou part mutuelle

Si l'étudiant souhaite un remboursement ou une prise en charge de ses frais médicaux ou pharmaceutiques à 100 %, il doit adhérer à une mutuelle ou une complémentaire santé.

Les mutuelles étudiantes qui gèrent la Sécurité Sociale étudiante proposent plusieurs garanties au choix de l'étudiant dont le montant de la cotisation varie selon le taux de couverture.

Exemple : la gamme de complémentaire Santé proposée par la LMDE est composée de 5 mutuelles, à partir de seulement 5 euros par mois.

Assurance

Responsabilité civile, Défense et Recours, Assistance MATMUT. La Responsabilité civile est vivement conseillée voire exigée par l'établissement d'enseignement. Elle peut être réglée directement à l'université lors de l'inscription. Son montant est de 15 euros auprès de la LMDE pour l'année.

Formalités pour obtenir la carte Vitale

La carte d'assuré social (ou carte Vitale) est une carte qui permet à un étudiant de prouver qu'il bénéficie d'un régime de sécurité sociale (en cas d'hospitalisation par exemple) et de se faire soigner sans avoir à avancer d'argent. C'est l'hôpital, le pharmacien ou le centre médical appelé « tiers » qui se fera rembourser directement par la sécurité sociale.

Les mutuelles passent de nombreux accords avec les professionnels de santé : médecins des centres médicaux, pharmaciens, laboratoires d'analyses médicales, chirurgiens dentistes, etc.

Cette carte n'est délivrée qu'aux étudiants en possession de leur numéro d'identification. Les étudiants étrangers doivent remettre lors de l'inscription à l'université ou l'établissement d'enseignement supérieur un extrait de naissance traduit en français. Dans l'attente, le centre de sécurité sociale choisi par l'étudiant, exemple : la LMDE, lui attribuera un numéro provisoire et lui délivrera une carte d'assuré social.

Comment se faire rembourser les frais de santé ?

Si l'étudiant règle le professionnel de santé, celui-ci lui remet une feuille de soins à compléter et signer et à adresser au centre de sécurité sociale pour remboursement :

- La Mutuelle des Étudiants - LMDE
4959 Montpellier CEDEX 9
- La Caisse primaire d'Assurance-maladie (CPAM)
29, cours Gambetta · Service des Conventions Internationales (réception du public le matin) pour les étudiants européens munis du formulaire communautaire (joindre une photocopie du formulaire lors du premier remboursement).

Étudiants de plus de 28 ans sans protection sociale, étudiants inscrits dans un établissement non agréé.

Les étudiants sans sécurité sociale, ou les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement non agréé par la sécurité sociale étudiante, pourront bénéficier d'une sécurité sociale appelée la « couverture maladie universelle – CMU », selon leurs conditions de ressources. Se renseigner auprès de la LMDE ou de la CPAM.

2 - Médecine préventive et services sociaux

Les médecines préventives universitaires ont pour mission la prise en charge médico-sociale globale des étudiants : visite médicale gratuite, petits soins, actions de prévention et promotion santé, informations et écoute, relais vers les structures concernées. Ces missions sont assurées par des professionnelles de santé dans des secteurs divers : médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues, diététiciens nutritionnistes, ... Chaque université dispose de son propre service de médecine préventive, vous pouvez le consulter quel que soit votre lieu d'étude universitaire, des accueils et permanences existants quasiment partout :

Université Montpellier I

Antenne du service central pour les étudiants de : Droit, Médecine, Orthophonie, Orthoptie, Odontologie, Étudiants en situation de Handicap
Institut de Biologie – 2^e étage droite
4, boulevard Henri IV
CS 19044
34967 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 67 41 75 60
Fax 04 67 41 75 61

Antenne de Pharmacie pour les étudiants de :
Pharmacie, STAP S
UFR de pharmacie
15, avenue Charles Flahault – BP 14491
34093 Montpellier CEDEX 5
Tél./Fax 04 67 54 80. 55

Antenne de Richter pour les étudiants de : Sciences Economiques, A.E.S, ISEM, IPAG
Espace Richter – Bat B – Maison de l'étudiant
Rue Vendémiaire – CS 59640
34960 Montpellier CEDEX 2
Tél./Fax 04 67 15 84 61

Université Montpellier 2

Au Campus Triolet
Place Eugène Bataillon
Bâtiment 20 (T.P de Physique)
34095 Montpellier CEDEX 5
Secrétariat : Tél./Fax : 04 67 14 31 48
Également à l'IUT de Montpellier (et ses antennes de Sète et Béziers)
99 avenue d'Occitanie
34296 MONTPELLIER CEDEX 5
Tél. 04 99 58 50 40 – Fax 04 99 58 50 41

Université Montpellier 3

Au rez-de-chaussée du bâtiment Charles Camproux
(Maison de l'étudiant 2)
Tél./fax 04 67 14 22 40
Mail : secretariat.medecine@univ-montp3.fr
Horaires d'accueil du service :
- de 8h à 17h du lundi au jeudi
- de 8h à 16h30 le vendredi
- de 12h30 à 13h15 le service est fermé au public sauf urgence.

Service social du CROUS

Tél. 04 67 41 50 28
Mission essentielle :
- Aider les étudiants à s'insérer au mieux dans leur cursus d'enseignement supérieur,
- Accompagner l'apprentissage de leur autonomie,
- Contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Les assistants sociaux interviennent sur des secteurs définis et accueillent les étudiants sur rendez-vous au CROUS ou sur les sites universitaires.
Prenez rendez-vous au 04 67 41 50 28 avant de les rencontrer.

Vie Pratique

3 - Adresses utiles

Contraception, interruption volontaire de grossesse, maladies sexuellement transmissibles, SIDA, drogue..., autant de sujets sur lesquels vous pouvez être informés de manière anonyme et gratuite, en rencontrant un conseiller ou en appelant les services d'écoute téléphonique.

Centres d'information

Maison Médicale Paul Valéry

271, avenue allée du Bon Accueil

Tél. 04 67 52 02 76

www.languedoc-mutualite.fr

Tramway : arrêt Saint Eloi

Bus navette, arrêt Henri Dunant

Centre médical et dentaire

Centre de dépistage anonyme et gratuit des MST

Hôpital Saint Eloi - 2, avenue Bertin Sans

Tél. 04 67 33 69 50

Dépistage IST, Hépatite, SIDA.

Tramway : arrêt Saint Eloi

Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF)

48, bd Rabelais

Tél. 04 67 64 62 19

Centre de planification, contraception, conseils et aides.

ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

Drogues Info Service · Tél. 0 800 23 13 13

Fil Santé Jeunes · Tél. 3224

Sida info Service · Tél. 0 800 840 800

SOS Viol · Tél. 04 91 33 16 60

C - CULTURE ET SPORT

1 - Culture

Être étudiant à Montpellier, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles émotions avec du théâtre, de la musique, de la danse, de l'opéra, du cinéma.

Voici une liste des différentes cartes qui vous permettront d'obtenir des tarifs réduits auprès des structures culturelles :

Pass'Culture

Tél. 04 67 41 50 96

pass.culture@crous-montpellier.fr

Pour la somme de 9 euros, cette carte réservée aux étudiants permet de bénéficier de places de cinéma à 3,70 euros et de places de concerts ou de spectacles entre 5 et 10 euros dans diverses structures culturelles. Des prix imbattables !
Plus d'infos sur passculture.crous-montpellier.fr

Depuis 1984, pour vous, AIDES lutte contre le SIDA,

Aujourd'hui qu'attendez-vous De plus terrible pour agir avec nous !



LANGUEDOC-MÉDITERRANÉE
Association de lutte contre le SIDA
et de soutien aux personnes séropositives

Accueil : tous les jours 14h30 - 17h30

Accueil collectif : le vendredi 15h30 - 18h

Dépistage rapide : lundi 19h - 21h,
jeudi 15h - 19h et vendredi 11h30 - 14h30

AIDES - Espace St Charles - Av. St Charles
34090 Montpellier

TÉL. 04 67 34 03 76 - FAX 04 67 34 03 78

Comment se le procurer ?

- Au kiosque culture dans le hall d'accueil du CROUS, 2, rue Monteil - Tramway: arrêt Boutonnet.
Horaires: le lundi de 12h à 16h, du mardi au vendredi de 10h à 16h.
- Au kiosque itinérant qui se balade de campus en campus (calendrier de passage à se procurer au CROUS).

Pièces à fournir: justificatif étudiant + photo d'identité.

Carte Tutti Pass

Tél. 04 67 60 19 99 - Billetterie Opéra Comédie

15 euros pour 4 spectacles opéras ou concerts

Ouvert le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 12h à 18h.

Pour l'Orchestre National et l'Opéra National de Montpellier.

Carte Pass Théâtre

Tél. 04 67 99 25 00 pour le théâtre des 13 vents

15 euros pour 4 spectacles.

Points de vente: bureau de location Opéra Comédie,

Théâtre de Grammont (uniquement les soirs de spectacle), Librairie Sauramps.

Carte Pass Danse

Tél. 04 67 60 83 60

Pour 15 euros, la carte Pass Danse donne accès à 4 spectacles de la saison danse à Montpellier et au Festival Montpellier Danse: pas de réservation.

Pour les moins de 26 ans et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif. Points de vente: dans toutes les salles de spectacle ou au siège Festival International Montpellier Danse.

Maxipasses

Le chéquier Maxipasses est le premier chéquier de réduction de Montpellier. Il regroupe 100 chèques de réductions et gratuits pour plus de 1 300 euros d'économies. Grâce à Maxipasses, profitez du resto à moitié prix (un menu offert pour un acheté dans de nombreux restaurants), du ciné à moitié prix (une place offerte pour une achetée) et de nombreuses réductions sur vos loisirs, la culture, le sport... Vous pouvez vous procurer le chéquier Maxipasses pour 24 euros (tarif au 15/06/2009) à la billetterie de la FNAC. Plus d'infos sur www.maxipasses.com

Bien fait pour vous

Vous trouverez dans cet Agenda Culturel des étudiants de Montpellier, créé par La Mutuelle des Étudiants - LMDE, les principaux acteurs de la culture dans la ville et le calendrier annuel des manifestations.

Procurez-vous le vous gratuitement dans les divers services d'accueil des étudiants, à l'accueil de la LMDE et au CROUS.

Offre culturelle du CROUS

Service culturel du CROUS

Tél. 04 67 41 50 09

service.culturel@crous-montpellier.fr

Le service culturel du CROUS vous propose :

- La salle TRIOLETTO avec une programmation de spectacles professionnels (5 euros tarif pass culture, 7 euros tarif étudiant, 11 euros plein tarif),
- Des ateliers pratiques artistiques encadrés par des professionnels à des tarifs très avantageux des conseils, soutien financier et matériel aux initiatives culturelles étudiantes.

Vie Pratique

2 - Sport

Si vous souhaitez entretenir votre forme physique, adressez-vous au bureau des sports de votre établissement. Dans les trois universités, ils sont regroupés au sein d'un Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS). Votre inscription vous permettra de choisir parmi les nombreuses activités proposées.

En loisir ou en compétition, vous pourrez pratiquer votre sport favori ou en découvrir de nouveaux.

SUAPS Université Montpellier 1

Faculté de Pharmacie

15, avenue Charles Flahault - BP 14491

34 093 Montpellier CEDEX 5

Tél./Fax 04 67 54 45 29

suaps@univ-montp1.fr · www.univ-montp1.fr

Installations sportives du site

SUAPS Université Montpellier 2

Place Eugène Bataillon

34 095 Montpellier CEDEX 5

Bureau des Sports Bât administratif RDC 426

Tél. 04 67 14 30 77

mcclodier@univ-montp2.fr · www.univ-montp2.fr

SUAPS Université Paul Valéry Montpellier 3

Maison des Étudiants, bureau 105

34 199 Montpellier CEDEX 5

Tél. 04 67 14 22 60 - Fax 04 67 14 26 29

www.univ-montp3.fr · suaps@univ-montp3.fr

D - TRANSPORTS

Une adresse incontournable pour tous vos voyages :

Wasteels

www.wasteels.fr

Deux agences à Montpellier :

- 1, rue Cambacérés

Tél. 04 67 66 45 79

ou 0 892 05 11 55 (0,34 euro/min)

Fax 04 67 60 32 73

montpelliercambaceres@wasteels.fr

Au CRIJ, vous trouverez des dossiers d'information qui vous aideront à préparer vos voyages : infos sur les pays, sur les réductions de transport, sur les formalités avant le départ.

1 - Se déplacer à Montpellier En tramway ou en Bus

La TaM (Transports de l'Agglomération Montpelliéraine)

www.montpellier-agglo.com/tam :

Plans, horaires et lignes, tarifs...

Avec un titre de transport TaM, vous pouvez utiliser indifféremment les deux lignes du tramway et toutes les lignes de bus TaM desservant les communes de la communauté d'agglomération. La combinaison bus et tramway est possible avec un seul ticket pour un trajet n'excédant pas 1 heure (aller-retour interdit). Les tarifs sont identiques sur les deux lignes de tram.

Agence du centre-ville

6, rue Jules Ferry (en face de la gare SNCF)

Tél. 04 67 22 87 87

Du lundi au samedi de 7h à 19h

Tramway : Gare St Roch

Agence Le Grand Mail

450, avenue de Barcelone (à la Mosson)

Tramway : arrêt Halles de la Paillade ou Mosson

Allô TaM : Tél. 04 67 22 87 87

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h.

Tickets

- Ticket 1 voyage : 1,30 euro

Valable 1 heure après validation pour un voyage. Correspondances gratuites sur l'ensemble du réseau (dernière validation dans l'heure). Aller-retour interdit.

- Ticket Aller/retour : 2,40 euros

Valable pour 1 aller-retour (2 voyages) avec correspondances gratuites sur l'ensemble du réseau.

- Ticket 10 voyages : 11,50 euros

Valable pour 10 voyages avec correspondances gratuites sur l'ensemble du réseau.

- Forfait 1 jour: 3,20 euros
- Forfait Famille: 5,30 euros
Permet de voyager sur l'ensemble du réseau pendant 24 heures pour un groupe jusqu'à 5 personnes voyageant ensemble.
- Forfait 7 jours: 13,20 euros
Permet de voyager sur l'ensemble du réseau pendant 7 jours consécutifs.

Tarifs valables au 1^{er} juillet 2009

Abonnements (carte rechargeable)

Forfaits Pour tous:

- Carte 30 voyages: 31,50 euros
Valable pour 30 voyages sur l'ensemble du réseau, sans limitation de date.
Attention: pas d'accès gratuit aux parkings tramway.
- 31 jours: 40 euros
Permet de voyager sur l'ensemble du réseau pendant 31 jours. Permet l'accès gratuit aux parkings tramway.
- Annuel: 350 euros
Permet l'accès gratuit aux parkings tramway.
La location courte durée VéloMagg'gratuite.

Forfaits Jeunes - 26 ans

- 7 jours: 10 euros à partir de la première validation
- 31 jours: 31 euros à partir de la première validation
- 12 mois: 220 euros (2 mois gratuits).
Permet l'accès gratuit aux parkings tramway.
La location courte durée VéloMagg'gratuite.

Pour obtenir la 1^{re} carte forfait étudiant, il faut fournir une photo d'identité et une photocopie de la carte d'étudiant.

Où acheter son ticket ou son forfait?

- À l'Agence Commerciale TaM
- auprès des commerçants relais (ils sont signalés par un autocollant TaM)

- À bord des bus - seulement le ticket 1 voyage (pas de vente à bord du tramway)
- Aux distributeurs automatiques: achat des tickets et des forfaits et rechargement des cartes à puce
- Dans les maisons d'agglomération: voir liste dans le document « Points de vente » sur le site www.montpellier-agglo.com/tam.

Comment obtenir votre carte d'abonnement?

Dans les agences commerciales TaM, remplissez le formulaire « demande d'abonnement » (dans les dépliants Forfaits pour tous ou Forfaits Jeunes), apportez une photo d'identité et les justificatifs éventuels.

- Prix de la carte: 5 euros
- Frais de dossier 3,50 euros offerts à la création de la première carte.
- En cas de perte ou de vol, frais de dossier: 3,50 euros + carte 5 euros, soit un total de 8,50 euros + 1 photo.

La carte à puce, personnelle et non cessible, est utilisable sans limitation de durée.

Bus spéciaux

- **Bus de nuit:** La ligne 15 pour sillonner Montpellier en tenue de soirée... Restaurants, cinémas, théâtre... Ce ne sont pas les occasions de sortir le soir qui manquent à Montpellier. Elle relie le Mas de Bagnères à Mosson (en passant par la Gare St Roch) tous les soirs, 7/7 jours, de 21h à 1h du matin.
- **L'Amigo:** La fièvre de la nuit sans souci... Pop, Rock, Rap et Techno... L'AMIGO assure la desserte des discothèques. Chaque jeudi, vendredi et samedi, de minuit à 5 heures du matin, l'AMIGO propose un circuit qui permet aux noctambules de se déplacer en toute sécurité.

Vie Pratique

Aller: Départ Gare Saint Roch à 0h, 1h.
Arrêts (de montée) : Gare Saint Roch,
Place de l'Europe
Retour: Départ Palladium à 2h30, 3h30, 5h.
Arrêts (de montée) : Palladium, Latipolia (arrêt
Saint Pierre, + 5 minutes), Villa Rouge (arrêt
Cereirede + 10 min), Garcia Lorca (face à la
bibliothèque).

Itinéraire retour: Avenue de Palavas, Place
Carnot, Gare Saint Roch, Corum, Place Albert
1^{er}, Fac de pharmacie, Université des sciences,
Route de Mende (Fac lettres), Vert bois, Plan
des 4 seigneurs, Occitanie, Avenue des Moulins,
Rue d'Alco, Avenue des Garrats, Rue de la
Figairasse, Avenue de la Liberté, Rue Albert
Dubout, Place Ernest Granier, Route de la Mer.

En taxi

Vous trouverez un taxi devant la gare SNCF ou
autour de l'Opéra Comédie.

Vous pouvez aussi téléphoner:

- TRDM · Tél. 04 67 10 00 00 · www.trdm.fr
- TRAM · Tél. 04 67 58 10 10 ou 04 67 92 04 55
www.taxi-tram.com
- Taxi Bleu · Tél. 04 67 03 20 00 ou 04 67 03 22 85
www.taxibleu.fr
- GIHP (Groupement d'Insertion des handicapés
Physiques) · Tél. 04 67 20 94 94 (Sur RDV)
Site de réservation accessible sur www.gihplr.org

À vélo

« Vélomagg' » le service public de vélos dans
l'Agglomération de Montpellier

Tarifs et formules

- Formule liberté
Tickets : 4 h/1 euro ; 1 jour/2 euros.
En vente à la vélostation centrale TaM,
la vélostation Esplanade, les Maisons de
l'Agglomération, les distributeurs automatiques
des stations tramway.

- Formule Abonnements

Location Courte Durée

L'abonnement permet de louer un Vélomagg' en
utilisant les distributeurs de clés des vélostations
automatiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur
24. Avec la carte d'abonnement, il est possible de
prendre un Vélomagg' à une vélostation et de le
déposer à une autre vélostation.

2 formules à la carte

- Vélomagg'
20 unités d'1 heure : 5 euros
50 unités d'1 heure : 10 euros (soit 10 unités
gratuites)
Sans limitation de validité

- La Carte annuelle Transport

Les abonnés possédant des forfaits annuels
Transport "plein tarif", "jeunes" (-26 ans)
bénéficient gratuitement de la location courte
durée, après inscription au service Vélomagg'
Vélostation Centrale TaM.

Attention: En cas de non-restitution du vélo, la
somme de 150 euros devra être réglée par le
client.

Location Longue Durée

Il permet de bénéficier d'un vélomagg' en
location* sur 3 ou 12 mois, après établissement
d'une carte d'abonnement Vélomagg'
Vélostation Centrale TaM.

Abonnement trimestriel ou annuel à établir à la
Vélostation Centrale TaM

- Avec Pass'Agglo : 3 mois pour 25 euros ou
12 mois pour 50 euros
- Sans Pass'Agglo : 3 mois pour 40 euros ou
12 mois pour 80 euros
- Forfait Jeunes (-26 ans) : 12 mois pour 25 euros

- Formule été - Vélomagg' plage
Mise à disposition gratuite de VTT pour la journée aux voyageurs de la Ligne 32 (St Cléophas/Villeneuve-lès-Maguelone) au terminus "Pilou", tous les jours en juillet/août de 10h à 19h (week-ends en juin).

Mode d'emploi: Présentez votre titre de transport validé (ticket ou abonnement) et déposez une pièce d'identité (caution) à l'accueil Vélomagg'; ramenez le VTT à l'accueil avant 19h.

Points de vente

Tickets en vente à la Vélostation Centrale TaM, dans les Maisons de l'Agglomération ou chez les dépositaires TaM. Pour connaître les 50 vélostations cliquez sur « liste des vélostations » sur le site Internet

www.montpellier-agglo.com/tam.

Renseignements: Vélostation centrale 04 67 22 87 87

2 - Se déplacer à l'extérieur

En train

Gare SNCF

Place Auguste Gibert - 34 000 Montpellier

Trafic, horaires, billets, services: Tél. 36 35

www.sncf.fr · www.voyage-sncf.com

Kartatoo

Avec un abonnement KARTATOO mensuel (31 jours glissants) vous bénéficiez jusqu'à 38 % de réduction.

L'abonnement KARTATOO c'est:

- la possibilité d'emprunter de façon illimitée, à la fois les transports urbains de l'agglomération et le réseau régional (TER) de votre domicile à votre lieu de travail ou d'études.
- Un abonnement zonal destiné à tous ceux qui travaillent ou qui étudient.
- Voyager entre plusieurs zones et/ou de voyager à l'intérieur d'une même zone.

Le prix de l'abonnement dépend du nombre de zones traversées.

Via Etudes demi-tarif

Avec un abonnement annuel de 31 euros, vous bénéficiez de 50 % de réduction sur tous vos trajets domicile-établissement scolaire.

Via Etudes Libre Circulation

Aller-retours illimités entre votre lieu de résidence et votre lieu d'études. Pour connaître le prix de votre abonnement, rendez-vous au guichet de votre gare.

Les abonnés VIA ETUDES bénéficient également sur des parcours autres que domicile-lieu d'études de 50 % de réduction pour l'achat de billets loisirs sur des trajets TER en Languedoc-Roussillon.

Se renseigner aux guichets des gares SNCF, aux guichets des réseaux urbains et à Contact TER au 0891 700 900 (0,23 euro TTC/mn d'un poste fixe)

En autocar

Les départs en bus, de Montpellier vers les villes ou villages des environs se font depuis la gare routière. Les billets se prennent directement dans les bus.

Gare Routière

Place du Bicentenaire - 34 000 Montpellier

Tél. 04 67 92 01 43

Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h45 à 19h

Agence Eurolines

8, rue de Verdun

Tél. 0 892 899 091

Le lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

www.eurolines.fr · montpellier@vt-eurolines.eu

- Antenne Eurolines Gare Routière

Place du Bicentenaire

Tél. 04 67 92 12 26

Pour des voyages à l'étranger, l'agence propose des formules car et hébergement au budget des étudiants.

PASS EUROLINES: ce pass vous permet de voyager autant que vous le désirez sur le réseau Eurolines pour un prix fixe entre 45 villes européennes pendant 15 ou 30 jours consécutifs. Tarifs auprès des agences et sur le site www.eurolines.fr.

Vie Pratique

Courriers du Midi

Gare Routière

9, rue de L'Abriado

Tél. 04 67 06 03 67 · www.courriersdumidi.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Dessert les principales villes de l'Hérault.

En avion

Une navette rallie l'aéroport au centre-ville tous les jours. Les horaires sont consultables sur le site de l'aéroport de Montpellier www.montpellier.aeroport.fr.

Le départ et l'arrivée de la navette se font Place de l'Europe (quartier Antigone).

Le prix de la navette est de 5 euros l'aller simple, et de 5,50 euros en incluant le trajet tramway. Renseignements au 0 825 340 134.

Aéroport Montpellier-Méditerranée

Chambre de Commerce et d'Industrie CS10001

34 137 Mauguio CEDEX

Tél. 04 67 20 85 85

www.montpellier.aeroport.fr

info.aeroport@montpellier.aeroport.fr

Compagnies aériennes

- Air Algérie - Tél. 04 95 09 30 90

www.airalgerie.dz

- Air France - Tél. 36 54 (0,34 euro/mn)

www.airfrance.fr

- CCM Airlines - Tél. 3654

www.aircorsica.com

- EasyJet - Tél. 0 899 650 011 · www.easyjet.com

- Iberia - Tél. 0 825 800 965 · www.iberia.fr

- Ryanair - Tél. 0 892 232 375 · www.ryanair.com

- Transavia.com Hollande

Tél. 0 892 058 888 (0,34 euro/mn)

www.transavia.com

Voyager à prix réduits

La carte ISIC (International Student Identity Card)

Prix: 12 euros

Elle est délivrée par des organisations ISIC dont le rôle est de vous aider à résoudre la plupart des problèmes que vous rencontrez lors de vos déplacements à l'étranger.

Pour avoir la liste des organisations à travers le monde: www.carteisic.com

Chaque organisation en vous délivrant la carte ISIC vous fera bénéficier de certains avantages liés à votre statut d'étudiant: réductions sur les transports, assistance juridique, médicale et d'urgence, accès aux services pour étudiants, tarifs particuliers pour l'hébergement, les musées.

Points de vente à Montpellier

Thomas Cook

1, rue Cambacérés - Tél. 0892 05 11 55

montpelliercambaceres@wasteels.fr

INFORMATION

Des formules jeunes existent auprès des compagnies aériennes. Renseignez-vous!

E - COMMUNIQUER AVEC SON PAYS

1 - Internet

Pour le Web ou la messagerie électronique, pensez aux salles informatiques de votre établissement, aux espaces multimédias des médiathèques et des maisons pour tous, aux bornes d'accès dans les quartiers, aux cyberpostes, aux cyber cafés privés et aux espaces numériques publics suivants (liste non exhaustive) :

CRIJ

3, avenue Charles Flahault

Tél. 04 67 04 36 66

info@crij-montpellier.com · www.crij-montpellier.com

www.logement.informationjeuneselr.fr

6 postes Internet gratuit

le lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h, du mardi au

jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h

et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Cyber Base Montpellier Agglomération

Hôtel de Montpellier Agglomération

50, place Zeus

Tél. 04 67 99 61 37

www.cyberbase-montpellier.com

contact@cyberbase-montpellier.com

Consultation Internet sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30.

C'est le lieu idéal pour faire aboutir un projet professionnel : recherche d'emploi, reconversion professionnelle ou création d'activité.

L'Espace Montpellier Jeunesse

Tout est répertorié : actualités, loisirs, sports, culture, voyages, séjours à l'étranger, jobs, logement, orientation professionnelle, stages.

Vous y trouverez aussi des services (point phone, minitel, ordinateur, photocopieur...).

8, rue Maguelone - 34000 Montpellier

Tél. 04 67 92 30 50

Tramway : arrêt Comédie

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h.

2 - Téléphone

Pour appeler à l'international, composez le code d'accès à l'international (+), l'indicatif du pays, suivi du numéro de votre correspondant.

Pour tous renseignements internationaux, appelez le 00 33 12 + indicatif du pays.

Certains opérateurs sont spécialisés dans les appels internationaux.

3 - La Poste

Pour poster vos lettres, envoyer vos colis, acheter vos timbres, téléphoner, envoyer un mail par un cyberposte, n'hésitez pas : allez à la poste la plus proche de chez vous ! Vous pourrez aussi y faire de la monnaie, des photocopies, y consulter un conseiller financier ou y retirer de l'argent au distributeur.

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi et le samedi matin selon les centres.

Alco

170, allée de la Gardiole

Tél. 04 67 75 80 80

Antigone

275, rue Léon Blum

Tél. 04 67 20 97 00

Arceaux

16, rue St Louis

Tél. 04 99 13 31 50

Beaux Arts

33, rue de la Cavalerie

Tél. 04 67 02 20 15

Bouisson Bertrand

26, avenue Bouisson Bertrand

Tél. 04 67 41 58 40

Celleneuve

110, rue Letzer Zamenhof

Tél. 04 67 10 43 60

Comédie

7, bd Sarraïl

Tél. 04 67 60 07 50

Estanove

110, rue Lavandin

Tél. 04 67 07 09 30

Hôpitaux-Facultés

120, rue Adrien Proby

Tél. 04 67 63 60 20

Justice

Rue Raoul Follereau

Tél. 04 67 63 62 85

Mas Drevon

Boulevard Pedro de Luna

Tél. 04 67 42 10 35

La Mosson

11, avenue Barcelone

Tél. 04 99 77 22 40

Paillade

109, allée Amilcare Calvetti

Tél. 04 67 03 39 17

Pompignane

Rue Marie Durand

Tél. 04 67 02 92 05

Port Marignane

45, place Ernest Granier

Tél. 04 67 13 87 60

Préfecture

Place du Marché aux Fleurs

Tél. 04 67 60 03 60

Vie Pratique

Rondelet

15, rue Rondelet
Tél. 04 67 34 50 00

St Clément

470, avenue St Clément
Tél. 04 67 04 34 20

St Martin

3, rue Catalpas
Tél. 04 67 12 36 50

Centre de Distribution Postale Garosud

273, rue Mas de Portaly
Tél. 04 99 13 34 40

F - JOBS

L'étudiant international peut exercer une activité professionnelle salariée sur simple présentation de sa carte de séjour temporaire en cours de validité (mention étudiant).

C'est l'employeur qui devra faire une déclaration auprès de la Préfecture (2 jours ouvrables avant cette embauche). Cette déclaration se fera par courrier (avec accusé de réception) à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Hérault
Service des étrangers
34, place des Martyrs de la Résistance
34 062 Montpellier

Ou par e-mail. L'étudiant international pourra travailler désormais jusqu'à 60 % de la durée annuelle légale de travail (soit 964 heures par an).

Quelques pistes de petits boulots à l'année

Quelques adresses où obtenir des renseignements, des conseils, des pistes utiles.

CRIJ (Service jobs)

3, avenue Charles Flahault
34 094 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 04 36 66 - Fax 04 67 54 66 71
www.crij-montpellier.com
www.logement.informationjeunesse.fr
info@crij-montpellier.com

Ouvert le lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h,
du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à
18h et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Vous trouverez sur place de nombreuses offres de jobs consultables également sur le site Internet du CRIJ www.crij-montpellier.com dans la rubrique services, offres de jobs, mais aussi des informations pratiques sur l'emploi, le job saisonnier et un point CV gratuit.

N'oubliez pas de vous procurer également gratuitement le Guide du 1er Emploi (Demande sur place ou par courrier).

CROUS (service job)

www.crous-montpellier.fr (offres en ligne)

Le CROUS propose aux étudiants âgés de moins de 28 ans affiliés à la sécurité sociale des offres d'emplois temporaires ou saisonniers dans divers secteurs d'activité tels que garde d'enfant, soutien scolaire, animation, commerce, hôtellerie ou restauration.

Pour vous inscrire au service, vous devez remplir un imprimé en ligne sur le site du CROUS www.crous-montpellier.fr Rubrique JOBS /étudiants Attention, retenez bien le mot de passe que vous aurez choisi car personne ne pourra vous le redonner et l'inscription sera à refaire. Une fois que vous êtes inscrit, vous devez passer au CROUS (2, rue Monteil), entre 9h et 16h pour faire valider votre inscription en présentant votre carte d'étudiant. Vous pourrez ensuite avoir accès à toutes les offres d'emploi qui seront diffusées sur le site du CROUS et contacter directement l'employeur tout au long de l'année en cours.

L'Espace Montpellier Jeunesse

6, rue Maguelone - Tél. 04 67 92 30 50
Ouvert du lundi au vendredi 12h à 18h.

L'Espace Montpellier Jeunesse met des offres de logement à disposition du public.

E3JD (Espace d'Échanges et d'Entraides des Jeunes Diplômés)

6, boulevard Louis Blanc - 34000 Montpellier

Tél. 04 67 54 31 98 - 04 67 54 20 51

Fax 04 67 54 37 75

www.e3jd.fr · e3jd@wanadoo.fr

Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au vendredi de 10h à 19h non-stop.

L'association E3JD a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en mettant à leur disposition de nombreux outils.

AFIJ

35, boulevard de l'aéroport international

Porte d'Agora - Bât B (Antigone)

Tél. 04 67 63 03 50 - Fax 04 67 54 95 80

www.afij.org · montpellier@afij.org

G - RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS UNIVERSITAIRES

1 - Restauration

Pour manger équilibré sans se ruiner, le CROUS de Montpellier vous propose des formules repas très diversifiées au prix imbattable de 2,85 euros (tarif 2008-2009).

Le petit-déjeuner

Première collation de la journée, les cafétérias vous proposent 2 formules de petit-déjeuner (1,80 euro ou 2,25 euros) composées de boisson chaude, viennoiserie, jus d'orange, yaourt...

Le repas traditionnel

Complet et équilibré, ce repas proposé uniquement dans les RU pour 2,85 euros comprend un plat garni (viande ou poisson/légumes et/ou féculents), et deux choix parmi les entrées et les desserts.

Formules de type cafétéria

Sandwiches, quiches, paninis, cafés et boissons sont en vente dans tous les points de restauration du CROUS.

Les tickets RU

Prix des tickets RU : 2,85 euros (tarif valable jusqu'au 31/07/09).

Les tickets RU sont vendus par carnet de 10 ou de 5 dans les restaurants.

Paiement en espèces, chèque ou CB.

2 - Liste des restaurants et cafétérias universitaires

Restos U

Vert-bois

205 rue de la Chénaie

Resto : de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30

Cafétéria : de 9h30 à 18h

Vente des tickets : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Une offre de restauration ultramoderne, avec 7 boutiques à thème : grill, pâtisserie, plats des régions, saveur de la mer, pizzeria...

Boutonnet

2, rue Émile Duployé

- Pharmacie - IUFM - Chimie

- Tramway : arrêt Boutonnet

- Terrasse, Parking facile

Resto : de 11h30 à 13h30 et de 18h45 à 20h30

Cafétéria : de 7h30 à 14h30 et de 18h45 à 20h45

Vente des tickets : du lundi au vendredi de 11h20 à 13h30

Triolet

106, rue du professeur Anglada

- Sur le campus de Montpellier II Sciences et Techniques

- Tramway : arrêt Universités

- Terrasse, Parking facile, accès handicapé

Resto : de 11h30 à 13h30 et de 18h45 à 20h30

Grill-Cafétéria : de 11h30 à 13h45

Pizzeria : de 11h30 à 13h30 et de 18h45 à 20h30

Vente des tickets : du lundi au vendredi de 11h20 à 13h30

Vie Pratique

Richter

80, rue Brumaire

ru.richter@crous-montpellier.fr

- Campus (UFR de Sciences Économiques, d'AES, ISEM et bibliothèque interuniversitaire)
- Tramway : arrêt Port Marianne
- Accès handicapés

Resto : de 11h25 à 13h30

Cafétéria : de 7h30 à 16h50

Vente des tickets : de 11h25 à 13h20

Cafétérias

Vert-bois

192, rue de la Chênaie

- Sur le campus de Montpellier III
- Tramway : arrêt Saint Eloi + navette
- Terrasse, Parking facile, Accès handicapés
- Ouvert de 7h à 20h30

Vente des tickets : de 11h30 à 13h30

Odontologie

545, avenue Prof. Jean-Louis Viala

Tél. 04 67 63 52 06

- UFR d'Odontologie
- Tramway : arrêt Malbosc
- Parking facile
- Ouvert de 8h à 17h

Trioletto

Avenue Augustin Fliche

Tél. 04 67 04 10 80

- Cité U Triolet
- Tramway : arrêt Universités des Sciences et des Lettres
- Parking facile, Accès handicapés
- Ouvert de 7h à 21h

Le Flahault

Sur le campus de l'université Montpellier II

- Terrasse
- Tramway : arrêt Université
- Ouvert de 7h30 à 17h30

STAPS

700, avenue du Pic Saint Loup

Tél. 04 67 63 52 06

- Sur le site de l'UFR Staps
- Distribution automatique
- Ouverture de 10h à 15h

La Passerelle

Place Marcel Godechot

Tél. 04 67 63 52 06

Sur le campus de l'IUT

99, av. de l'Occitanie

Tél. 04 67 52 18 28

- Tramway : Occitanie
- Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h

Cafet de Droit

Rue de l'université

Tél. 04 67 63 52 06

Ouvert de 7h30 à 18h

H - BANQUES

Pour recevoir vos virements d'argent (en particulier pour la CAF) vous devrez posséder un compte postal ou bancaire à Montpellier.

INFORMATION

Pour ouvrir un compte il vous faudra fournir :

- Le passeport en cours de validité
- Pour les ressortissants hors UE et EEE : un visa en cours de validité ou un récépissé en cours de validité
- Un justificatif de domicile
- Votre carte d'étudiant ou un certificat de scolarité

I - ADRESSES ET BONS PLANS

1 - Numéros d'urgence

SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence) · Tél. 15

Police · Tél. 17

Pompiers · Tél. 18

Urgences · Tél. 112 (à partir d'un portable)

SOS médecins · Tél. 04 67 45 62 45

2 - Adresses utiles

Préfecture

34, place des Martyrs de la Résistance
Standard · Tél. 04 67 61 61 61 - Fax 04 67 02 25 79
Service Étrangers · Tél. 04 67 61 61 45
Serveur vocal · Tél. 04 67 61 62 40
www.herault.pref.gouv.fr
communication@herault.pref.gouv.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour les cartes de séjour « étudiant » :

- Les étudiants provenant des 25 pays de l'Union Européenne n'ont plus besoin de carte de séjour. Leur carte d'identité ou leur passeport suffit à poursuivre leurs études en France.
- Les étudiants hors Union Européenne souhaitant déposer un dossier ou obtenir un renseignement doivent se rendre exclusivement au Pôle Universitaire Européen - 163, rue A. Broussonnet - Montpellier du lundi au vendredi - Tél. : 04 67 41 67 87
accueil@poluniv.univ-montp2.fr
www.poluniv-mpl.fr - ouvert de septembre à novembre de 10h à 17h, de décembre à mai de 14h à 17h. Le reste de l'année sur rendez-vous.

Mairie de Montpellier

1, place Francis Ponge
Tél. 04 67 34 70 00 - Fax 04 67 34 59 80
mairie@ville-montpellier.fr · www.montpellier.fr
Accès : tramway ligne 1, station Hôtel de Ville
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption.

Bureau des objets trouvés

Immeuble de l'Opéra
Boulevard Victor Hugo
Tél. 04 67 60 97 69
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30

Hôtel de police

Hôtel de Police
1206, rue Comté de Melgueil
Tél. 04 99 13 50 00

3 - Faire des photos d'identité

Vous trouverez de nombreux photographes en centre-ville ou près des universités et des cabines « photomaton » à la gare, à l'entrée du centre

commercial Le Polygone - place de la Comédie, ainsi que dans les galeries marchandes des différents centres commerciaux de la périphérie de Montpellier.

ATTENTION

Les photocopies de photos d'identité ne sont pas acceptées par la Préfecture.

4 - Faire des économies

D'une manière générale, n'hésitez pas à demander auprès des commerces que vous fréquentez s'ils délivrent des cartes de fidélité ou accordent des tarifs étudiants.

Les soldes

Chaque année en hiver : approximativement du 07 janvier au 10 février
En Été : approximativement du 24 juin au 28 juillet

Carte été jeune 12/25 ans

En vente à partir du mois de juin 2009 à :

- L'Espace Montpellier Jeunesse
6, rue Maguelone - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 92 30 50
- Ou auprès des Maison pour Tous de Montpellier, à l'Office de Tourisme de Montpellier à la Mairie.

Coût 28 euros permettant l'accès à de nombreuses activités culturelles ou sportives, du 15 juin au 15 septembre pour les Montpelliérains de 12 à 25 ans.

Maxipasses

Le chéquier Maxipasses est le premier chéquier de réduction de Montpellier. Il regroupe 100 chèques de réductions et gratuits pour plus de 1 300 euros d'économies. Grâce à Maxipasses, profitez du resto à moitié prix (un menu offert pour un acheté dans de nombreux restaurants), du ciné à moitié prix (une place offerte pour une achetée) et de nombreuses réductions sur vos loisirs, la culture, le sport... Vous pouvez vous procurer le chéquier Maxipasses pour 24 euros (tarif en vigueur au 1/06/2009) à la billetterie de la FNAC.

Plus d'infos sur www.maxipasses.com



PREMIERS PAS

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Mairie - Service Jeunesse - 8, rue de l'Horloge
Tél. 04 66 27 76 86 - Fax 04 66 27 76 88
bij@ville-nimes.fr · www.nimes.fr

Permanence : Du lundi au vendredi de 10h à 18h.
Information et accueil du public.

Documentation commune IJ (ACTUEL CIDJ) et
ACTUEL Languedoc Roussillon).

Information Jeunesse : jobs et emplois saisonniers, aide
aux projets individuels et associatifs, orientation scolaire
et professionnelle, séjours sportifs et de vacances,
concours administratifs et manifestations culturelles.
Recensement militaire. Propose le Passeport Été, le
Passeport Culturel Étudiant ainsi que le Passeport jeune
et étudiant (cf. rubrique Bons plans). Loc Etud : vous y
trouverez des offres de logement de particuliers,
adresses des résidences étudiantes ou universitaires et
foyers, ainsi que des infos sur les aides au logement.
Point Presse. Stages, sorties, activités sportives et
culturelles de la ville de Nîmes.

Cyber Centre : 6 postes Internet sur rendez-vous et
un poste e-Mail.

CROUS

Cité universitaire - 1, rue Matisse

Tél. 04 66 64 18 61 - Fax 04 66 23 10 42

www.crous-montpellier.fr · cu.nimes@crousmontpellier.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à
16h. Fermé le mercredi matin.

Propose des hébergements en cités ou en résidences
universitaires.

LMDE - La Mutuelle des Étudiants

8, rue Deyron · 32 60 (dites LMDE) 0,15 euro/minute

Ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h30 et le vendredi de 9h30 à 12h30

Ouvert vendredi après midi en septembre et octobre
www.lmde.com

MEP

21 A, rue Clérisseau · Tél. 0825 081 881

Ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 16h30
www.mep.fr

Accueil des Villes Françaises Nîmes

21, rue de Grétry · Tél. 04 66 36 02 92

avf.nimes@wanadoo.fr

Permanence : le lundi, le mercredi et le vendredi 14h à 17h
Accueille toutes les personnes nouvellement arrivées
sur la ville.

FORMATION

Centre d'information et d'orientation

Nîmes Centre (CIO)

11, place du 8 mai - 1945 · Tél. 04 66 29 03 81

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Le mercredi de
8h30 à 17h sans interruption. Pendant les congés scolaires
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Centre d'information et d'orientation Nîmes Ouest (CIO)

Rés. Universitaire - Rue Matisse · Tél. 04 66 27 95 00

Permanence : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 17h. Le mercredi de 9h à 17h sans
interruption. Pendant les congés scolaires : de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30.

Université de Nîmes :

Rue du Docteur Georges Salan

Tél. 0 825 314 116 - Fax 04 66 36 45 87

contact@unimes.fr · www.unimes.fr

Institut Universitaire de Technologie de Nîmes

8, rue Jules Raimu

Tél. 04 66 62 85 00 - Fax 04 66 62 85 01

http://www.iut-nimes.fr

LOGEMENT

Auberge de Jeunesse La Cigale

257, chemin auberge de jeunesse

Tél. 04 66 68 03 20 · nimes@fuaj.org

Ouverture du 1^{er} février au 31 décembre. 82 lits. À partir de
12,75 euros. Auberge : 24/24h. Accueil : de 7h30 à 0h30

Caisse d'Allocations Familiales du Gard

321, rue Maurice Schumann

Tél. 0 820 25 30 10 · www.gard.caf.fr

Permanence : du lundi au vendredi de 8h15 à 16h.

Association Départementale d'Information sur le Logement du Gard (ADIL)

7, rue Nationale · Tél. 04 66 21 22 23

www.adil30.org

Permanence sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.



SUPPORTS D'INFORMATION GRATUITS

Vivre Nîmes

Le journal municipal - Mairie de Nîmes
Tél. 04 66 76 70 44

ParuVendu Nîmes

16, boulevard Gambetta - Parution: lundi
www.paruvendu.fr

Top Annonces Nîmes

2, rue Auguste - Tél. 0 811 139 002
Parution: à l'agence le lundi et sur Internet sous 48h.
www.topannonces.fr

LINDIC, le Guide-Plan Étudiant

<http://nimes.lindic.fr>
Disponible au BIJ et aux différents PIJ de Nîmes.

TRANSPORT

TANGO, Transport de l'agglomération nîmoise

388, av. R. Bompard - Tél. 0 820 22 30 30 - www.tcn.fr
L'abonnement Pass Études pour tous les collégiens, lycéens et étudiants de Nîmes Métropole à 10 euros par mois.

Gare routière

Parvis Sud - Rue Sainte Félicité

Gare SNCF

1, boulevard Sergent Triaire
Tél. 36 35 - www.voyages-sncf.com

Taxi Radio Artisans Nîmois

2, boulevard Sergent Triaire - Tél. 04 66 29 40 11
40 voitures 4 à 7 places.

Eurolines Nîmes

Parvis sud, Gare routière - Tél. 0 892 899 091

Linebus

Tél. 04 66 29 50 62

ADRESSES UTILES

Préfecture du Gard

10, avenue Feuchères
Tél. 04 66 36 40 40 standard
Tél. 04 66 36 43 90 serveur vocal
www.gard.pref.gouv.fr

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 66 76 70 01 - www.nimes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h

Police municipale

3, rue du Colisée - Tél. 04 66 02 56 00

La Maison de l'emploi

8, rue de l'Horloge - Tél. 04 66 36 98 60
contact@maisondelemploi-nm.fr
www.maisondelemploi-nm.fr
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Espace Emploi: conseils individualisés pour améliorer vos candidatures, rédiger un CV ou une lettre de motivation, vous informer sur les mesures, les contrats, vous faire accompagner dans la consultation d'offres d'emploi.
Un espace documentaire: 230 guides thématiques, 80 annuaires d'entreprises, 50 magazines d'offres d'emploi, un point hebdomadaire sur l'actualité emploi.
Un espace multimédia composé de: 4 postes informatiques connectés au site pole-emploi.fr, 8 ordinateurs de la cyberBase Emploi, un logiciel CV.

Office du Tourisme

6, rue Auguste - Tél. 04 66 58 38 00 - www.ot-nimes.fr
info@ot-nimes.fr
Toutes les infos pratiques pour découvrir la ville, ses environs et ses manifestations.

BONS PLANS

Passeport Été - Nîmes

Réduction places de cinémas, des bons d'achats dans plusieurs librairies nîmoises, un aller-retour Nîmes/le Grau du Roi en train, une balade en canoë, etc.
Prix: 25,60 euros
Conditions d'accès: être âgé de 13 à 23 ans; habiter Nîmes ou dans l'une des communes partenaires. Ou justifier d'un séjour dans ces villes en particulier chez un parent. S'adresser au BIJ.

Passeport Culturel Étudiant

Son prix est de 5,60 euros; il est valable de septembre à septembre. Pour se le procurer, il suffit de présenter une pièce d'identité, une carte étudiante et une photo d'identité. S'adresser au BIJ.

Passeport Jeune

Gratuit, délivré automatiquement à chaque rentrée à tous les collégiens et lycéens. Des réductions sur les loisirs et les commerces de la ville de Nîmes. S'adresser au BIJ.



PREMIERS PAS

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

79, rue Emile Zola · Tél. 04 68 34 56 56
bijperpignan@wanadoo.fr · www.bijperpignan66.org
Permanence : lundi de 13h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 17h, samedi de 14h à 17h

Information et accueil du public. Documentation commune IJ (ACTUEL CID) et ACTUEL Languedoc-Roussillon).

Information Jeunesse : jobs et emplois saisonniers, aide aux projets individuels et associatifs, orientation scolaire et professionnelle, séjours sportifs et de vacances, concours administratifs et manifestations culturelles. Des dossiers actualisés en auto-consultation ou en accueil individualisé.

Le BIJ, c'est aussi des services... Services emploi et logement, des places de cinéma à tarifs réduits.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Maison de l'étudiant - 52, avenue Paul Alduy
Tél. 04 68 67 36 21 · pjuniversite-ddsj@wanadoo.fr
Ouvert lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 9h à 12h

CLOUS

54, avenue Paul Alduy · Tél. 04 68 50 99 62
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Service des Bourses : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h, fermé les mardi et vendredi après-midi
Tél. 04 68 50 99 24

LMDE - La Mutuelle des Étudiants

42, avenue Paul Alduy
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h30 à 12h30
Tél. 32 60 (dites LMDE) 0,15 euro/minute
Ouverture le vendredi après-midi en septembre et octobre.
www.lmde.com

MEP

11, rue Pountet de Bages
Horaires d'ouverture : de 10h30 à 16h30 sans interruption du lundi au vendredi.
Tél. 0825 081 881 · www.mep.fr

Accueil des Villes Françaises Perpignan

25, avenue Carsalade du Pont
Tél. 04 68 50 44 55 · avf.perpignan@cegetel.net
<http://avf.perpignan.perso.cegetel.net>
Permanence : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30
Accueille les personnes nouvellement arrivées sur la ville.

FORMATION

Centre d'Information et d'Orientation

Perpignan Centre (CIO)
13, rue Docteur Zammenhof · Tél. 04 68 34 90 84
Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mardi ouvert de 14h à 17h (fermé le matin)

Centre d'Information et d'Orientation

Perpignan Cassanys (CIO)
2, boulevard Anatole France · Tél. 04 68 50 20 86
Permanence : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vacances scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)

52, avenue Paul Alduy - 66 860 Perpignan CEDEX
Tél. 04 68 66 20 00 - Fax 04 68 66 20 19
Scolarité : cs-sco@univ-perp.fr
Secrétariat général : sec-gen@univ-perp.fr
www.univ-perp.fr

CUEFP - Centre Universitaire d'études françaises

52, avenue Paul Alduy · Tél. 04 68 66 20 10
cuefp@univ-perp.fr

Institut Universitaire Technologique De Perpignan (IUT)

Chemin de la Passio Vella - BP 79905
Tél. 04 68 66 24 00 · sco-iut@univ-perp.fr
www.univ-perp.fr/fr/UFR_et_instituts/iut.html



LOGEMENT

Auberge de Jeunesse

Allée Marc Pierre - Parc de la Pépinière
Avenue de la Grande Bretagne
Tél. 04 68 34 63 32 · perpignan@fuaj.org
Ouverture : du 1/03 au 15/11
Accueil : 7h30 à 11h et de 17h à 23h. 49 lits.

Caisse d'Allocations Familiales Des Pyrénées-Orientales (CAF)

112, rue du Docteur Henri Ey - Tél. 0 820 25 66 10
www.perpignan.caf.fr
Permanence : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

SUPPORTS D'INFORMATION GRATUITS

Perpignan Mag

Le journal municipal - Direction de la communication
Tél. 04 68 66 30 66

ParuVendu Perpignan

29, boulevard Clemenceau - Tél. 0 800 102 102
Parution : mercredi · www.paruvendu.fr

Top Annonces Perpignan

2, quai Sadi Carnot · Tél. 0 811 139 002
Parution : à l'agence le lundi et sur Internet sous 48h
www.topannonces.fr

LINDIC, le Guide-Plan Étudiant

<http://perpignan.lindic.fr/>
Disponible au BJJ.

TRANSPORT

CTPM, bus Perpignan

27, boulevard Clemenceau - Tél. 04 68 61 01 13
www.ctmpmperpignan.com
Retrouvez toutes les infos dans la rubrique « Bus ».

Gare SNCF

Tél. 36 35
www.voyages-sncf.com

Gare routière

Avenue Général Leclerc
Tél. 04 68 35 29 02 Service scolaire
Tél. 04 68 80 80 80 pour connaître les horaires

Accueil Perpignan Taxi

52, rue Maréchal Foch - Tél. 04 68 35 15 15

ADRESSES UTILES

Préfecture des Pyrénées Orientales

24, quai Sadi Carnot · Tél. 04 68 51 66 66
www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
Accueil : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h30.
Horaires variables selon les services

Mairie

Place de la loge - Tél. 04 68 66 30 66
www.mairie-perpignan.fr
Heures d'ouverture : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Service jeunesse de la ville
16 bis, rue Émile Zola - Tél. 04 68 62 38 75
www.mairie-perpignan.fr rubrique « Jeunes » (Tous les « bons plans » de la ville pour les jeunes).

Police municipale

Poste Principal : 93, avenue du Docteur Torrelles (Quartier Saint Assisèle)
Tél. 04 68 66 30 70 ou N°vert : 0800 22 22 66

Office du Tourisme

Office de Tourisme de Perpignan
Palais des Congrès - Place Armand Lanoux
contact-office@perpignan.fr
Tél. 04 68 66 30 30 - Fax 04 68 66 30 26
www.perpignantourisme.com



Index



ACM	P. 23	Hôtel de Police	P. 43	Office de tourisme	P. 3
ADIL	P. 27	Consulats	P. 4	Point Accueil Étudiants Internationaux	P. 2
Aéroport	P. 38	Contrôle médical	P. 7	Pôle Universitaire	
AIDES	P. 32	Cours de français	P. 18	Européen	P. 2
Assurance	P. 30	CRIJ	P. 2	Préfecture	P. 43
Auberge de jeunesse	P. 20	CROUS	P. 3	Resto U	P. 41
Autorisation provisoire de travail	P. 40	EDF GDF	P. 27	Résidences services	P. 23
Banques	P. 42	EGIDE	P. 3	Sécurité sociale	P. 8
Bibliothèques		Espace Logement Étudiant	P. 20	SIDA	P. 32
Universitaires	P. 13	Espace Montpellier Jeunesse	P. 3	SNCF	P. 36
CAF	P. 26	Eurolines	P. 37	SUAPS	P. 33
Cafétérias	P. 41	Foyers	P. 25	Syndicats étudiants	P. 15
Carte d'étudiant	P. 6	Gare routière	P. 37	TaM	P. 34
Carte été jeune	P. 43	Internet	P. 38	Taxi	P. 36
Carte ISIC	P. 38	LMDE	P. 3	Titre de séjour	P. 6
PASS Culture	P. 32	Mutuelle	P. 30	Université Montpellier 1	P. 10
Centres culturels étrangers	P. 15	Mairie	P. 43	Université Montpellier 2	P. 11
Cités U	P. 22	Maxipasses	P. 43	Université Montpellier 3	P. 11
		Médecine préventive	P. 31	Véломag'	P. 35
		MEP	P. 9	Wasteels	P. 34

LE GUIDE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX - MONTPELLIER - NÎMES - PERPIGNAN
est une publication annuelle, gratuite, coéditée par : le CRIJ, La Mutuelle des Étudiants, le Pôle Universitaire Européen,
le CROUS, ÉTINCELLE • **Directeur de la publication (pour l'année 2009/2010) :** Stéphane DARMON (ÉTINCELLE)
Rédaction : Laurent POURROT (LMDE), Dominique RIGAL, Jamila BARON (CRIJ), Axel PAUL (PÔLE),
Lorine CHAUCHARD (CROUS), Elena APOSTOLIDOU (ÉTINCELLE) • **Maquette conçue et réalisée par ÉTINCELLE**
Diffusion : les coéditeurs • **10^e édition Montpellier 2009/2010. Informations valables au 01/07/09.** Reproduction interdite de
tous les articles, schémas ou dessins sans notre autorisation. Conformément à la jurisprudence établie, les éditeurs déclinent toutes
responsabilités pour les omissions ou erreurs qui pourraient être relevées malgré les soins vigilants apportés à la rédaction de l'ouvrage.

Avec le Pass'Culture : 3,7 € la place de cinéma,
de 5 € à 10 € la place de concert ou de spectacle*

MINE DE BIEN - Photo Istock

* Dans la limite des places disponibles



Le Pass'Culture coûte 9 €.
Il est réservé aux étudiants.

**Profitez-en avant
qu'il ne soit trop tard**

Les services
de la vie
étudiante
CROUS
Montpellier

UM1
Université Montpellier 1

um2
UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Université F. de Valéry
Montpellier III
Les Sciences de l'Éducation
et de la Formation

M Montpellier
mille et une vies

Point Accueil Etudiants & Chercheurs Internationaux

” vivre à Montpellier
comme un poisson dans l'eau...”

The international student reception

” to live in Montpellier and not feel like a fish out of water...”



Titre de séjour
Residence permit

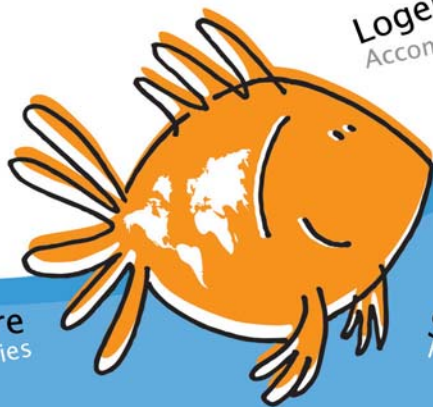
Cours de Français
French courses

Culture
Cultural activities

Logement
Accommodation

Sport
Sport

Santé
Health care



de septembre à novembre : de 10h à 17h
from September until November : 10 am to 5 pm

de décembre à mai : de 14h à 17h
from December to May : 2 pm to 5 pm

et le reste de l'année sur rendez-vous
and at the other period by appointment

Pôle Universitaire Européen

163, rue Auguste Broussonnet

34090 Montpellier / France

Institut de Botanique (rez de chaussée)

Tramway ligne 1 – station Place Albert 1er

Tél. +33(0)4 67 41 67 87

www.poluniv-mpl.fr

En partenariat avec le CROUS de Montpellier
Année Universitaire 2009 – 2010